

# Etude des rapports d'étape des projets Tiers temps

2021



Nicolas  
 Jonathan  
 Ewan  
 Colin  
 Adam  
 Clément  
 Hippolyte  
 Antoine  
 Mélanie  
 Maud  
 Clément  
 Thomas  
 Nicolas  
 Amélie  
 Clément  
 La Saussay  
 Chartres  
 La Saussay  
 L'AVENTURE  
 DU VIVANT  
 CEZ-BERGERIE NATIONALE

*La Biodiversité. Une approche culturelle et artistique. Julien Clément, Tiers temps - Chartres La saussay*

Marie-Sylvie Auffret  
CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet



# Sommaire

Evolution du dispositif ADT	p. 4
Présentation du dispositif Tiers temps	p. 5
Diversité des projets Tiers temps en fonction de leur finalité et leur public cible	p. 5
Les dossiers des projets tiers temps	p. 7
Répartition thématique	p. 8
La communication des projets Tiers temps	p. 13
● Culture, Education, Coop-inter	p. 15
Projets culturels et éducatifs	p. 16
Objectifs et types d'actions	
Insertion des projets dans les politiques publiques	
Projets à dominante coop-inter	p. 20
Objectifs et types d'actions	
Politiques publiques.	
● SALD, Système alimentaire local et durable	p. 23
Objectifs et types d'actions	
Politiques publiques.	
● APA, Arbre, paysage, agricultures	p. 27
Objectifs et types d'actions	
. Politiques publiques.	
● ETS, Elevage, territoire et société	p. 33
Objectifs et types d'actions	
Politiques publiques.	
● SEEC, Sol, eau, énergie, climat	p. 37
Objectifs et types d'actions	
Politiques publiques.	
Lien entre projets Tiers temps et autres dispositifs	p. 41
Remarques et perspectives	p. 42
Index	p. 43
Sigles et acronymes	p. 44
Annexe 1 Schémas de l'évolution du dispositifs ADT	p. 45
Annexe 2 La communication repérée dans les rapports	p. 46



Les données présentées dans ce document sont limitées par la qualité de précision des dossiers et des rapports intermédiaires, et donc par l'interprétation qui peut en être faite.

Ce document résulte de la lecture des dossiers (dossiers d'intention, candidatures et rapports d'étape) des projets tiers temps en cours en juin 2021.

La première partie illustre succinctement l'évolution du dispositif depuis sa création et présente le dispositif Tiers temps. Un focus est réalisé sur la communication des projets Tiers temps issu de la lecture des rapports des projets en deuxième et dernière année.

La seconde partie présente les objectifs des dossiers Tiers temps en cours sur l'année 2020-2021 selon les thématiques dominantes, ainsi que leurs liens avec les politiques, programmes et plans nationaux.

## Evolution du dispositif ADT

A la mission ADT (Animation et développement des territoires), correspondent trois dispositifs :

Le dispositif des chefs de projet de partenariat est le plus ancien. Il a débuté en 2003. **74** projets d'animation et de développement des territoires ont été depuis son origine portés par les ingénieurs agronomes sortant d'école.

Depuis 2006, le dispositif Tiers temps a permis la sélection de **352** projets bénéficiant d'une décharge d'un tiers de temps d'enseignement. (Voir annexe 1) Depuis 2020, une partie des décharges d'enseignement jusqu'ici attribuées aux projets Tiers temps ont été réorientés vers des projets de réseaux mixtes technologiques (RMT).

Depuis 2020, un troisième dispositif vient répondre aux besoins émis par les établissements pour mieux s'impliquer dans les RMT (réseaux mixtes technologiques) et diffuser les résultats auprès des apprenants. **29** décharges de deux heures d'enseignement sont en cours.

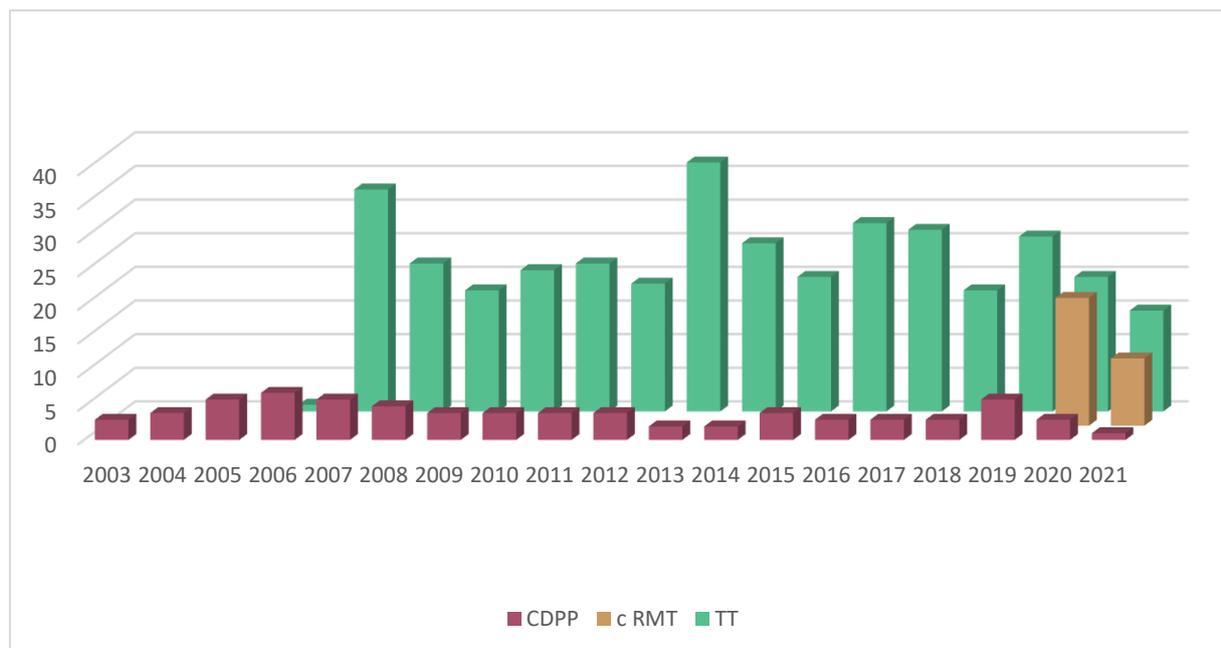


Figure 1 : Nombre de projets ADT selon les dispositifs depuis leur origine

# Présentation du dispositif Tiers temps

Mis en place en 2007, le dispositif tiers temps répond aux missions locales d'animation et de développement des territoires. Les établissements retenus dans ce dispositif bénéficient d'une décharge équivalente à un tiers temps d'enseignement pour animer un projet territorial pendant trois ans. Ces projets se doivent équilibrer les impacts entre bénéfiques pour l'établissement, le territoire et l'éducation.

Depuis l'origine, les projets ont évolué intégrant chaque année les nouvelles directives ministérielles. La transition agroécologique est maintenant au cœur du dispositif qui compte aussi depuis 2013 des projets culturels, Coop inter et éducatifs.

## Diversité des projets Tiers temps en fonction de leur finalité et leur public cible

Quel que soit leur thématique, les projets d'animation et de développement des territoires sont très variés par leur approche et leur objectifs (Figure 2).

Le territoire peut être vu comme la visée principale du projet (pour le territoire), comme partie prenante du projet (avec le territoire), comme support du projet (grâce au territoire) ou bénéficiant des retombées du projet (dans le territoire).

Dans chacun des cas, la place des apprenants, des équipes éducatives, de l'exploitation agricole ou de l'atelier technologiques, des différents centres constitutifs et des partenaires varie.

Pédagogiquement il est plus intéressant que les apprenants soient intégrés au projet et aux réflexions et qu'ils ne soient pas seulement les destinataires des résultats d'expériences.

Pour qu'un projet ADT puisse aboutir dans de bonnes conditions, qu'il soit intégré à l'établissement et assurer sa pérennité et son rayonnement, le pilotage, les cultures des collectifs, les pratiques éducatives, les savoirs et capacités, sans oublier la communication, doivent être pris en compte.

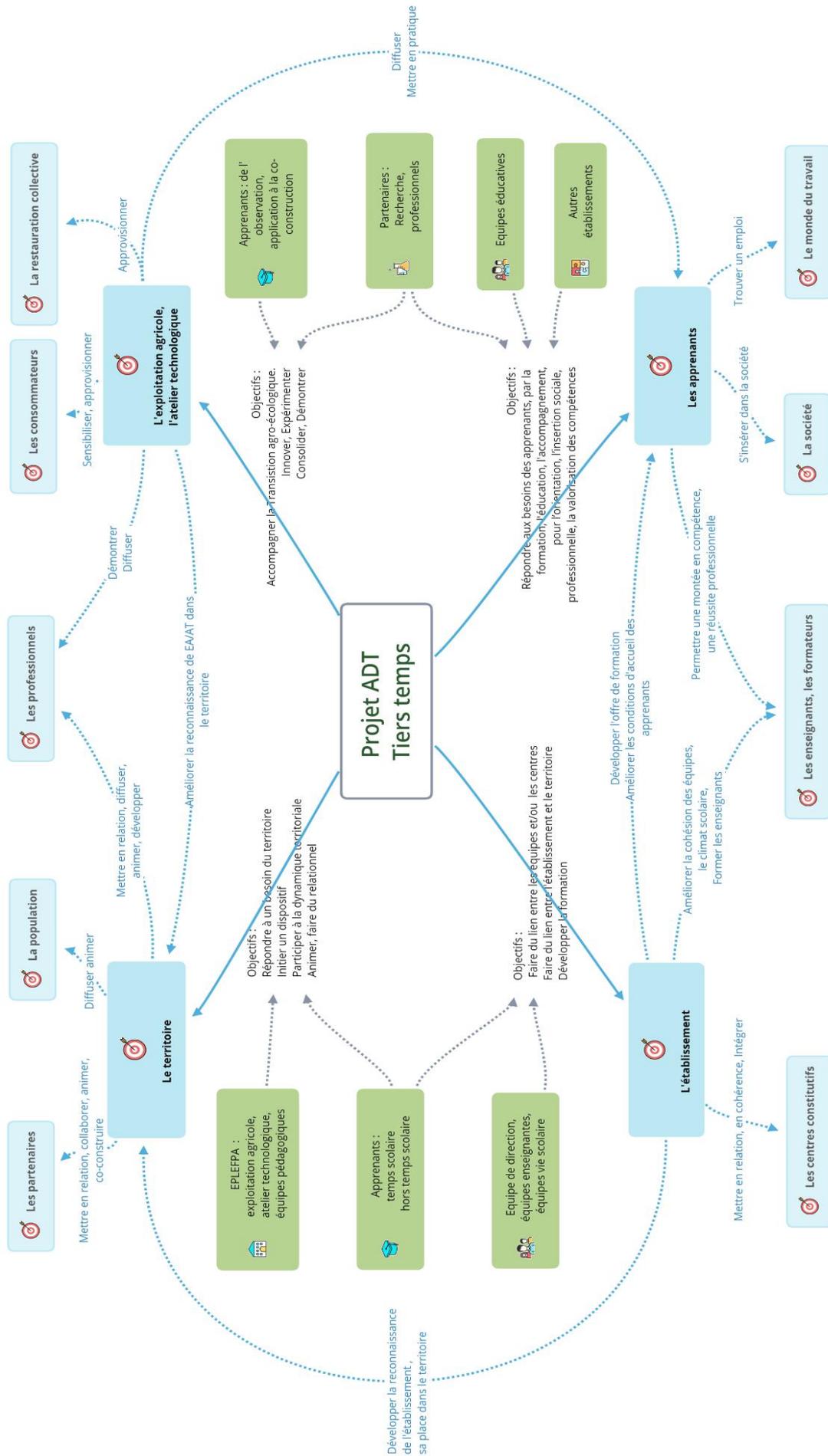


Figure 2 : Finalités et publics cibles des projets Tiers temps

## Les dossiers des projets tiers temps

En juin 2021, **68 dossiers** en cours sont en ligne sur le site ADT.

20 projets démarrant en 2020-2021

26 projets démarrant en 2019-2022

18 projets démarrant en 2018-2021

4 projets 2017 prolongés d'un an : 2017-2021

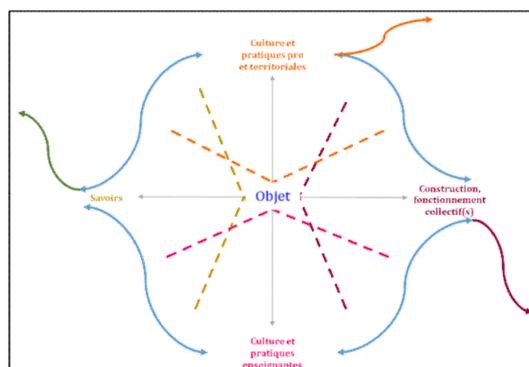
## Les rubriques

Suite au dossier de candidature décrivant le contexte et les objectifs, les rapports d'étape sont remplis en juin de chaque année scolaire sur le site [www.adt.educagri.fr](http://www.adt.educagri.fr) par les chargés de projet.

En 2017, un outil d'accompagnement a été élaboré pour questionner le sens des projets ADT avec 4 focales sur les cultures des collectifs, les pratiques éducatives, les savoirs et le pilotage du projet. Les chargés de projet sont informés de l'existence de cet outil en première année.

Cet outil est utilisé lors des accompagnements d'équipes. En 2021, avec la nouvelle forme des rapports d'étape cet outil devrait davantage servir à l'étude des dossiers.

Référence : <https://adt.educagri.fr/dispositifs0/boite-a-outils-des-porteurs-de-projets/pilotage-du-projet.html>



En parallèle de la refonte du site ADT (<http://adt.educagri.fr>), les rubriques des rapports d'étape sont regroupées en 8 sous-groupes :

### 1. Avancée du projet dans sa globalité

- Actions prévues réalisées ou en cours
- Actions non prévues réalisées
- Actions restant à réaliser

### 2. Cultures professionnelles sectorielles et territoriales

- Contexte
- Diversité des acteurs / parties prenantes
- Impact sur le territoire
- Réactions des apprenants et implication vis-à-vis des démarches de projet.

### 3. Construction et fonctionnement des collectifs

- Fonctionnement
- Cohérence et gouvernance des collectifs
- Visées en termes d'apprentissages pour les collectifs

### 4. Savoirs/apprentissages : quelle visée apprenante ?

- Nature des savoirs en jeu
- Implication des apprenants
- Questionnement du niveau de durabilité des actions / des pratiques

### 5. Cultures et pratiques enseignantes

- Stimulation/renforcement des pratiques enseignantes « innovantes »
- Production d'enseignables

### 6. Quelles perspectives après le Tiers temps ?

- pour le projet
- pour le porteur
- pour l'établissement et le territoire ?

### 7. Bilan

- en termes de types de communication et valorisation du projet
- en termes de critères d'évaluation initiaux
- en termes de contenus produits
- en termes financiers

### 8. Résumé grand public

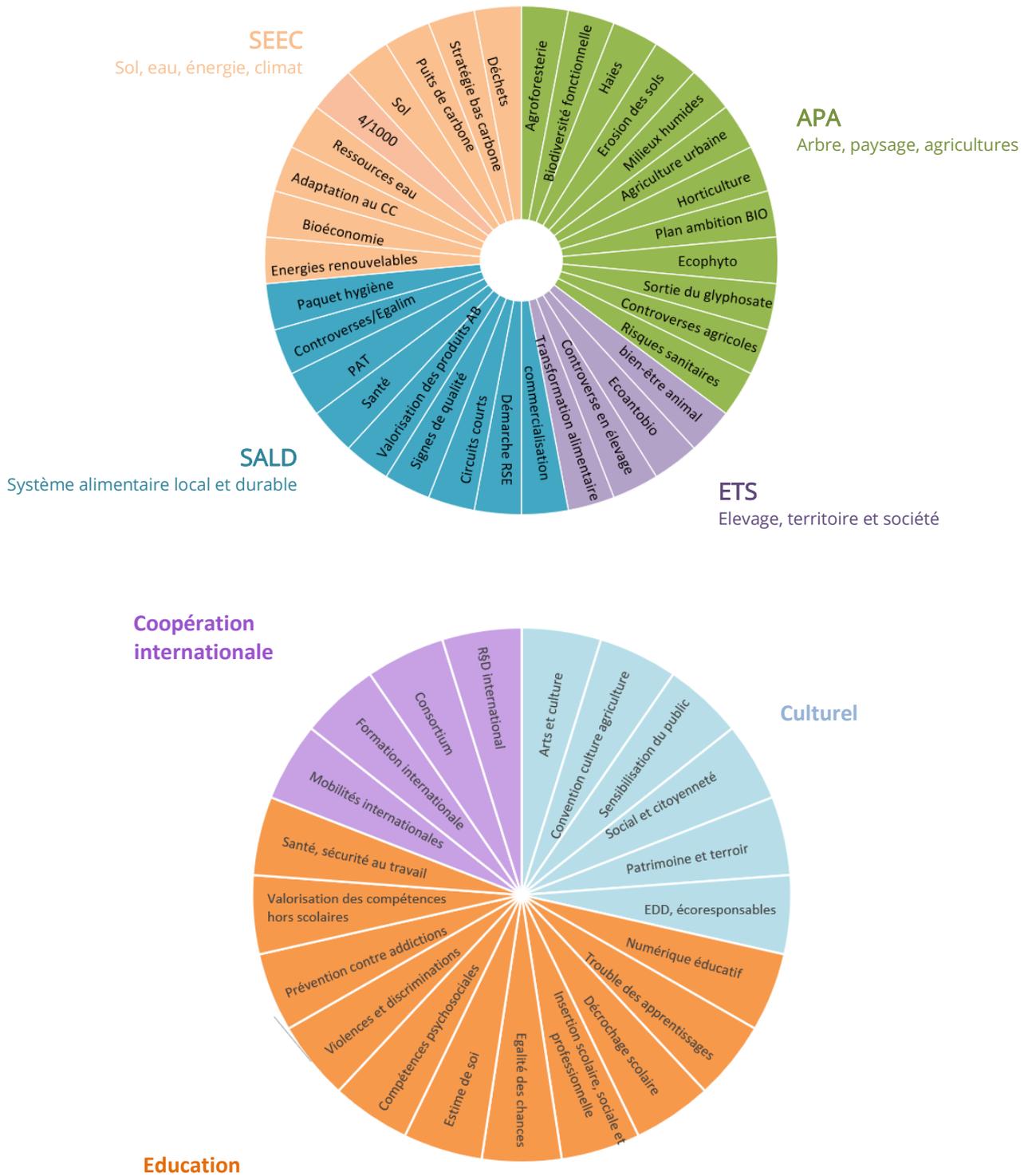
Ce nouveau formulaire donne la possibilité de joindre des documents complétant ou illustrant les dossiers. Ces documents sont pris en compte dans l'analyse des dossiers.

## Répartition thématique

La tutelle propose, dans le cadre du plan Enseigner à produire autrement (EPA), des thématiques dans lesquelles les projets Tiers temps doivent s'inscrire tout en développant l'animation et le développement des territoires. Le bureau BDAPI\* porte les thématiques de l'agro-écologie et les regroupent en quatre grands thèmes. (Figure 3). Le bureau BRECI\* porte les projets de coopération internationale et le bureau BEAVS\* les thématiques éducatives et culturelles. La sensibilisation du public est une dimension forte du rapport au territoire. Même si cette dimension n'est pas spécifiquement portée par un bureau, elle est placée parmi les thématiques culturelles puisqu'elle est proche de l'EDD.

L'étude des dossiers est répartie en fonction des thématiques dominantes (Figure 4) : culturelle et éducative, coop-inter, Système alimentaire locale et durable (SALD), Arbre-paysage-agricultures (APA), Elevage-territoire et société (ETS) et Sol-eau-énergie-climat (SEEC) en remplacement de l'Atténuation et adaptation au changement climatique (A2C2).

Certains dossiers sont cités plusieurs fois, car les thématiques ne sont pas imperméables. Les projets tiers temps ne rentrent pas tous dans une seule thématique. Ils portent souvent plusieurs dimensions. Par exemple, les projets alimentaires locaux (SALD) sont en lien étroit avec la production des produits (APA ou ETS) ou avec une dimension culturelle.



Figures 3 : Les thématiques des projets Tiers temps - répartition DGER

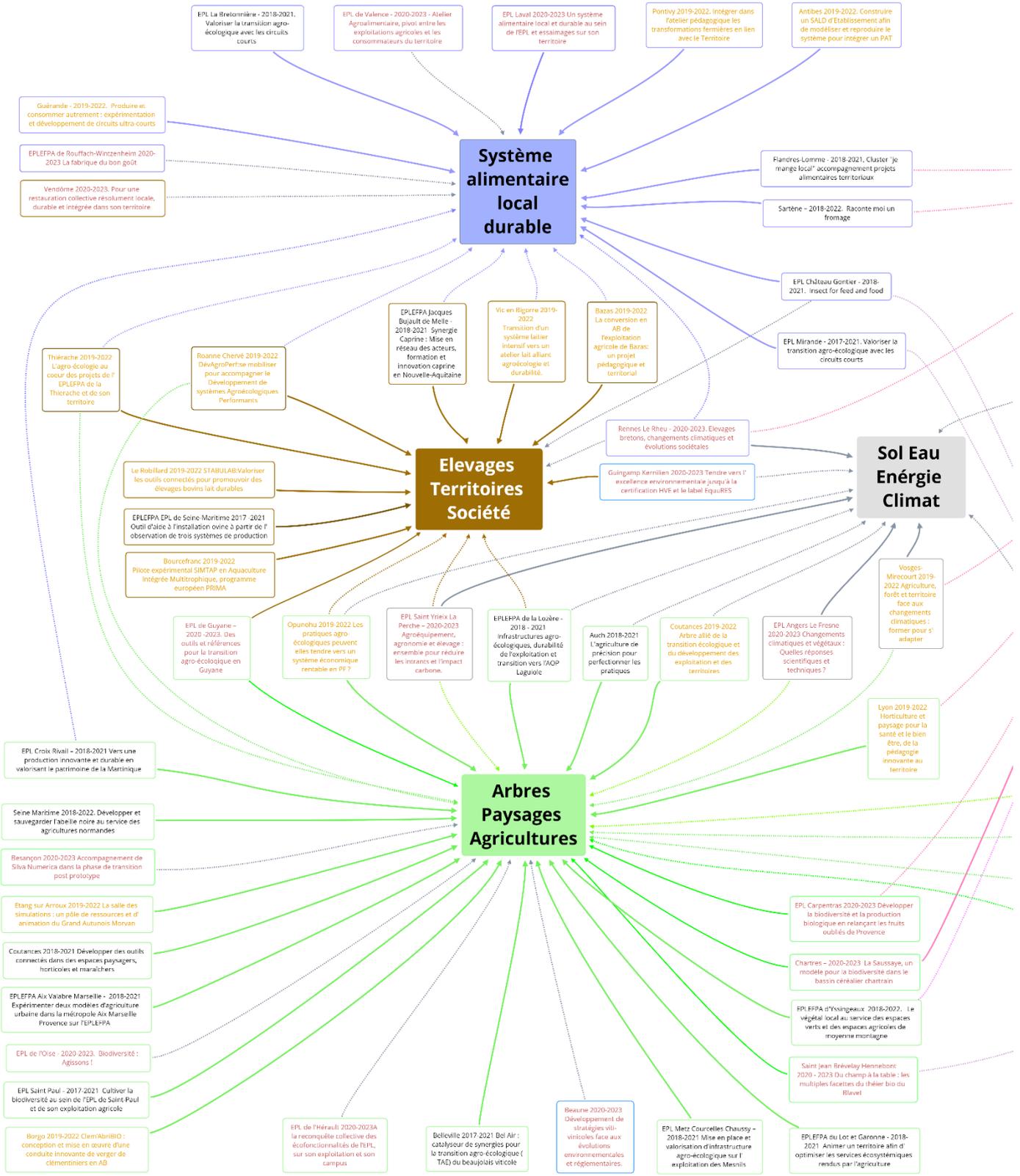
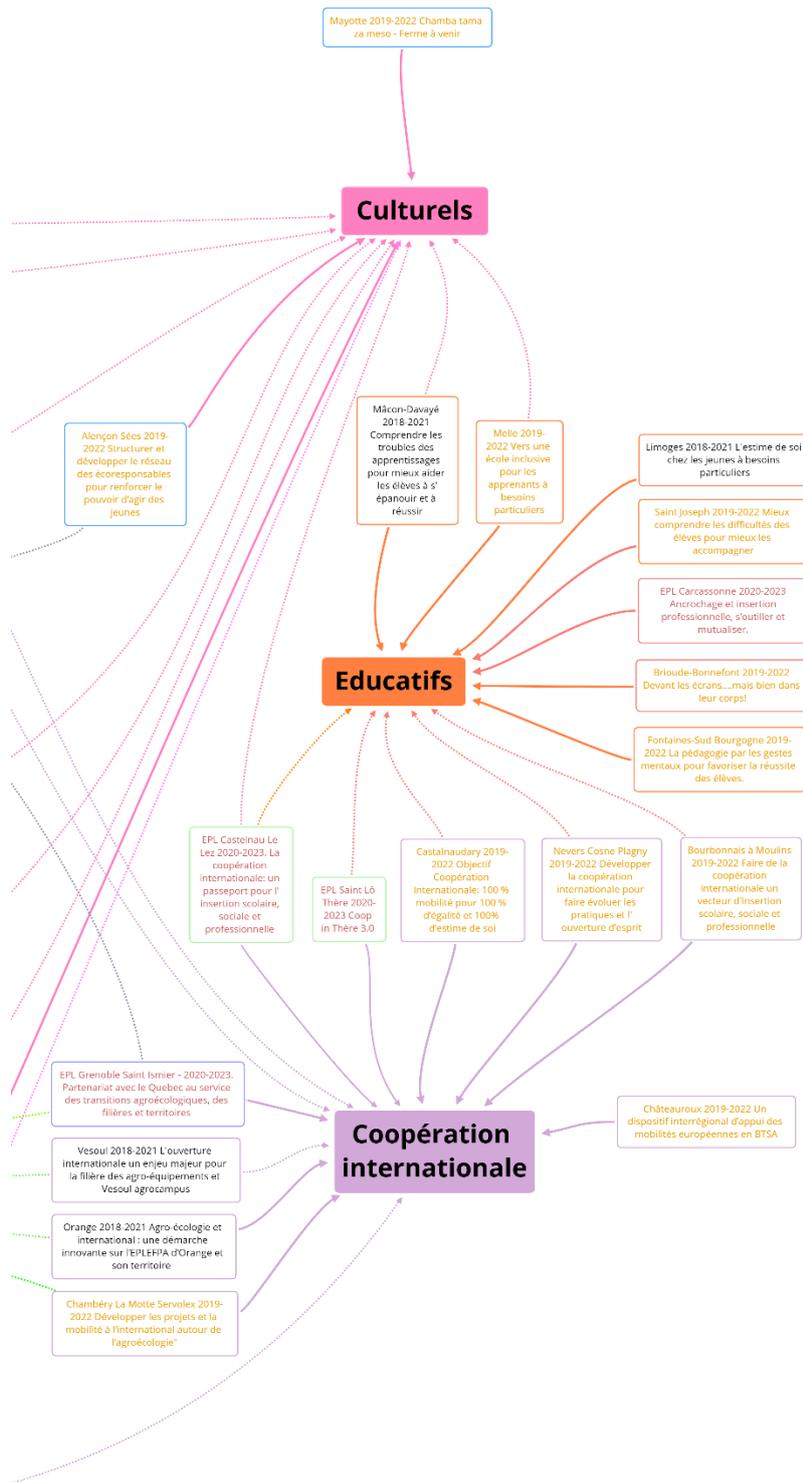


Figure 4 : Répartition des projets Tiers temps 2020-2021 selon les regroupements thématiques





# La communication des projets Tiers temps

Le séminaire de l'année 2021-2022 étant « Entre injonction sociétale et nécessité de communiquer. Interpellation des pratiques des projets ADT », il a été relevé ce qui correspondait à la communication dans les rapports des 2èmes et dernières années des Tiers temps. Tous les rapports faisant référence aux réunions et comités de management des projets, ce sont les autres types de communication qui ont été analysés. Mais les moyens, les objectifs et les publics des communications ne sont pas toujours clairement indiqués ni reliés ensemble, ce qui donne des indications partielles.

## Les objectifs de la communication

La communication indiquée dans les dossiers des Tiers temps a plusieurs objectifs :

- La communication relationnelle :

Mobiliser des personnes dans les équipes éducatives, mobiliser hors filière, rassurer les personnes et les préparer, fédérer les réseaux d'acteurs, activer un réseau, mettre en relation de groupes de personnes avec des intérêts différents, faire le relais et assurer la pérennité du projet ...

- La communication informationnelle :

Communiquer sur le projet, ses actualités puis sur les résultats.

- La sensibilisation :

Sensibilisation de scolaires par des visites à la ferme, sensibiliser les publics de passage par la création de sentier de découverte, promouvoir la démarche de l'établissement, sensibiliser les agriculteurs à l'agroécologie dans un objectifs d'amélioration des pratiques,...

- Le marketing :

Ce type de communication se retrouve uniquement dans les projets SALD où la commercialisation des produits de la ferme ou de la boutique est un des axes du projet. Cela passe par la création d'une marque (Mirande et La Bretonnière), d'un logo et d'une ligne graphique et de supports, étiquette, affiche, slogan... La promotion se fait sur place, grâce à des panneaux et en ligne, via le site de l'établissement ou de partenaires. Les apprenants sont intégrés dans cette communication. Les plateformes de vente, Drive fermier ont été créés pendant le premier confinement.

## Les moyens de communication

Selon les projets, et quel que soit l'objectif, les moyens de communication recouvrent des pratiques hétérogènes. (voir détails en annexe 2). On distingue deux grandes approches : la communication en présentiel dans l'établissement ou sur le territoire et la communication à distance via les médias et les supports informatiques.

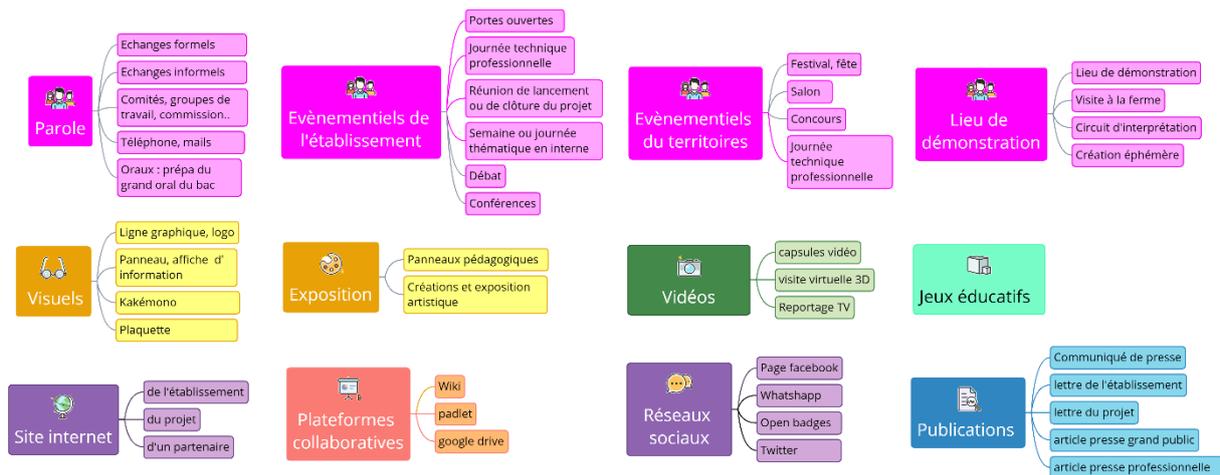


Figure 5 : les moyens de communication répertoriés dans les dossiers Tiers temps

Malgré de contexte sanitaire, des évènements et des expositions, certes moins que prévus ont eu lieu au moins pour les publics de l'établissement et parfois pour des publics du territoire. La sensibilisation du « tout public du territoire » passe par la présence dans les évènementiels du territoire ou de l'établissement ou la presse locale (écrite ou TV).

18 dossiers ne font pas référence aux réseaux sociaux, dont paradoxalement les projets avec un axe de commercialisation. Soit ce vecteur est sous-estimé, ignoré ou tellement banal qu'il n'est pas considéré comme important d'être noté.

## Organiser et planifier la communication

Dans la grande majorité des cas, les dossiers ne laissent pas percevoir si la communication est réfléchiée et planifiée ou si elle relève d'opportunités. Deux dossiers font référence à un plan de communication (Marseille et La Lozère). Mais l'un, avec le changement de personne, ne semble pas avoir abouti et l'autre a repoussé la communication après le projet, préférant se focaliser sur les urgences du contexte de pandémie.

L'EPLEFPA de Melle insiste sur l'importance de ne pas négliger la communication. Pour cela, un comité technique communication réfléchit aux moyens de diffusions.

Seul le dossier l'EPLEFPA du Lot et Garonne fait référence à une formation sur la communication et le langage à adopter entre les différentes filières agricoles.

## Les difficultés pour communiquer

L'écart entre l'intention et la réalisation de la communication repose principalement sur les évènementiels déprogrammés ou repoussés en raison du covid.

Certains rapports font référence aux questionnements et aux difficultés pour communiquer. Des porteurs de projet ont conscience du manque de communication ou de sa sous-réalisation (Croix Rival, Lozère, Seine-Maritime-ovin, St Paul). La raison la plus avancée est le manque de temps. Et plus précisément pour la mobilisation des équipes pédagogiques, le manque de correspondance des temps de chacun.

Un des porteurs de projets s'est trouvé confronté à des questions pour la prise de contacts avec les partenaires (qui contacte en premier ?) et la gestion de la communication sur les réseaux sociaux (quelle limite entre la vie privée et la vie professionnelle ?) Un autre a réfléchi à l'emplacement stratégique de panneaux pour optimiser leur efficacité.

## La place des partenaires dans la communication

Peu de rapports font référence à un appui des partenaires pour communiquer. La communication passe alors par leur site internet ou dans la presse professionnelle. Les partenaires sont davantage perçus comme des cibles que des co-communicants.

## La place des apprenants dans la communication : cible ou communicant ?

Les apprenants : cibles de la communication

Les enseignants Tiers temps communiquent auprès des apprenants pour les mobiliser, les convaincre par exemple de réaliser des mobilités internationales. Pour s'adresser à des élèves de différentes filières, ils se déplacent dans les classes de leurs collègues, organisent des moments informels et conviviaux, des expositions, des conférences débats...

Les apprenants communicants

11 dossiers indiquent clairement la part des apprenants dans la communication, mais seuls quelques-uns donnent les classes concernées et le contexte (par exemple, les BTS grâce au PIC à Nérac et les bac pro de Sartène).

Flandres Lomme, Mirande, Chartres font appel à leur créativité que ce soit pour des supports de promotion (création d'une marque, élaboration d'affiches...) ou pour une approche artistique qui fait l'objet d'exposition. Les apprenants sont souvent impliqués dans la sensibilisation des publics lors de fêtes, journées thématiques, accueil à la ferme. Les compétences développées portent alors sur l'argumentation (Yssingeaux et Seine Maritime).

La communication a toujours été considérée comme un des points faibles de l'animation et du développement des territoires. Si sur les 68 dossiers étudiés, deux projets seulement incluent le système d'appui dans les destinataires de leur communication. Un seul reconnaît ne pas avoir communiqué sur le projet à l'extérieur et plusieurs en interne auprès de leurs collègues. Sans pouvoir réaliser une véritable évaluation de la communication des projets ADT, les rapports et leurs pièces jointes font apparaître une communication réelle même si disparate et incomplète. Le séminaire ADT de janvier 2022 devrait apporter des ressources aux enseignants pour améliorer leur communication et enrichir leur boîte à outil de gestion de projets. Ce séminaire a comme objectif de bâtir les fondations d'une charte de la communication responsable ADT.



# Projets culturels et éducatifs

Seize projets éducatifs et culturels sont développés grâce aux Tiers temps. Parmi ceux-ci, sept cherchent des solutions pour répondre aux besoins des apprenants en fonction des troubles de l'apprentissage, du mal-être et du décrochage scolaire. Certaines actions culturelles accompagnent ces démarches éducatives, alors que d'autres apportent une dimension culturelle à des projets davantage techniques. L'éducation à l'environnement est plus particulièrement présente dans les projets quand elle s'appuie sur les éco-délégués et quand l'accueil de publics est développé.

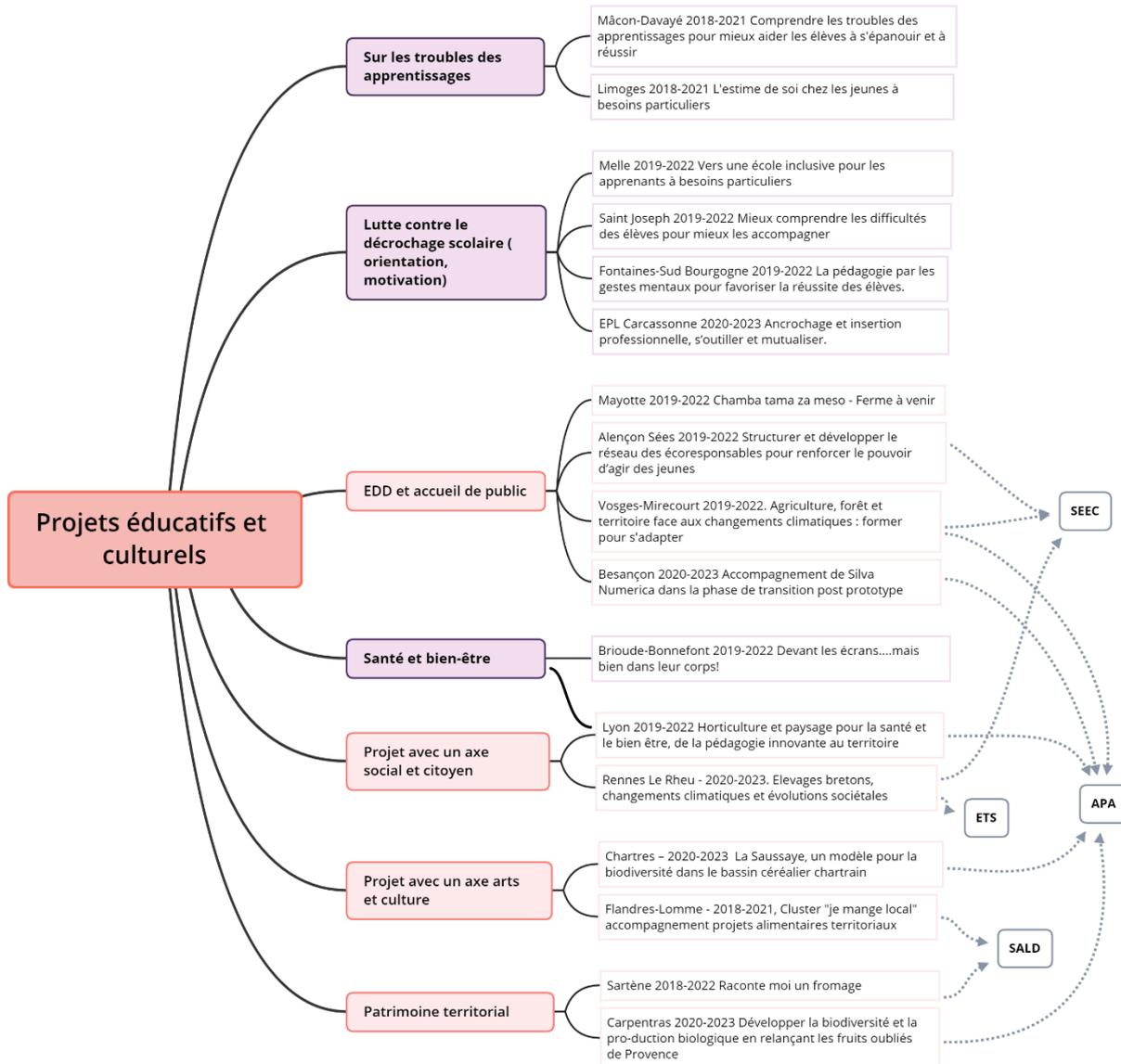


Figure 5 : Répartition des projets éducatifs et culturels selon leur dimension culturelle

## Objectifs et types d'actions

### Projets éducatifs

**Limoges** et **Mâcon-Davayé** orientent leur projet sur la prise en compte des troubles de l'apprentissage et **Brioude** sur le comportement des jeunes face aux écrans. **Melle**, **Fontaines-Sud Bourgogne** et **Saint-Joseph** mettent en place des dispositifs d'ancrage scolaire de groupe et individuel, pour favoriser la réussite des élèves. Dans chacun des projets, les parents sont informés ou associés aux dispositifs choisis. **Carcassonne** veut favoriser une meilleure transition entre le secondaire et le supérieur court d'une part et le supérieur court et long d'autre part.

Les actions imaginées dans les projets pour favoriser l'insertion scolaire, sociale et professionnelle sont très diverses. Presque tous les rapports font état d'aménagement des formations et/ou des examens.

Deux établissements développent des installations de matériel pédagogique, le plus souvent numérique : « salle des Atypiques » à **Limoges** et la salle dédiée à l'accompagnement des élèves à **Melle** .

Les établissements de **Limoges, Fontaines, Saint-Joseph** et **Mâcon-Davayé** travaillent les innovations au sein du cadre de la classe. L'individualisation ou le travail collectif sont soit privilégiés, soit développés en même temps. **Melle** se base sur un repérage efficace et précoce des publics, l'adaptation des pratiques pédagogiques, l'information sur les aménagements et la formation. **Fontaines** cible la pédagogie par les gestes mentaux pour la diffuser auprès d'autres établissements. Des formations sont mises en place pour les personnels enseignants et de la vie scolaire. Il est à noter la rencontre entre les Tiers temps de la région Bourgogne Franche-Comté pour échanger sur leur projet et les méthodes et moyens éducatifs choisis dans leurs établissements respectifs. La réflexion pour un réseau régional émerge de ces projets Tiers temps. **St-Joseph** expérimente la médiation par les pairs, la pédagogie différenciée et différentes méthodes ou ressources. **Carcassonne** accompagne les jeunes (bac et BTS) pour les rendre autonomes dans la construction de leur projet professionnel personnel et leur parcours d'orientation par la mise en place de l'ADVP (Activation du développement vocationnel et personnel).

Parallèlement, **Mâcon-Davayé** met en place au sein de l'établissement un atelier théâtre et, pour réduire l'anxiété et développer le bien-être, des ateliers de relaxation, sophrologie, CrossFit, balades..., **Saint-Joseph** organise une semaine d'intégration. Sont aussi créés des formations supplémentaires comme un enseignement facultatif nécessitant un travail sur l'habileté gestuelle et la posture pour **Brioude**. Le dispositif « Maxime l'estime » de **Limoges** a été récompensé dans le cadre de l'appel à initiatives « Le bien-être à l'école » et le concours « Tous égaux, on parie ? » de la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche).

### Deux projets Education au développement durable

Le Tiers temps d'**Alençon-Sées** a pour objectif de structurer et développer le réseau des éco-responsables des établissements normands et de valoriser l'engagement des jeunes. Des formations et des rencontres entre éco-responsables ont été organisées dès la première année et la communication est développée pour faire connaître ce réseau régionalement. L'EPL de **Mayotte** cherche à répondre à une demande de visites de scolaires dépassant ses capacités d'accueil. Le développement de la valorisation pédagogique de l'exploitation nécessite la création de thématiques, d'animations structurées et de supports pédagogiques pour des visites en autonomie.

On pourrait ajouter deux projets sur la forêt : le projet de **Mirecourt** (2019) traité dans les parties APA et SEEC, pages 28 et 40, sur les actions avec les éco-délégués dans l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique et le projet de **Besançon** (APA, page 28) qui sensibilise des collégiens et lycéens à l'évolution forestière et à sa biodiversité avec le simulateur Sylva Numérica.

### Un projet avec une dimension culturelle artistique

Le projet de **Chartres** (étudié dans la partie APA, page 28) travaille sur la biodiversité fonctionnelle grâce à la mise en place d'infrastructures agroécologiques et des diagnostics flore et faune. L'enseignant d'ESC (enseignement socio-culturelle) bénéficiant de la décharge Tiers temps apporte au projet une dimension culturelle et artistique. Cette biodiversité est valorisée grâce à des expositions s'appuyant sur l'option image et des résidences d'artistes, ce qui lui donne une ouverture territoriale plus large. Des apprenants de **Flandres-Lomme** (SALD, page 24) ont réalisé une construction artistique de collage sur le thème du manger local avec un artiste au rayonnement international.

### Un projet Citoyenneté, insertion, éducation à la santé

Le projet d'agriculture urbaine doit permettre de faire de l'**EPL lyonnais** un établissement pilote et innovant sur la relation à la nature et au végétal dans le but d'améliorer la santé et le bien-être en général. Il expérimente la phytoremédiation avec le jardin à but thérapeutique et l'hortithérapie / le jardin bien-être / le jardin pour manger sain et les plantes qui soignent / le jardin et les plantes qui dépolluent et les jardins d'insertion. Ce projet se veut écocitoyen. Il mobilise plusieurs classes sur la réflexion de l'usage du jardin, la création et l'aménagement, ainsi que la communication.

**Rennes Le Rheu** (ETS, page 35) participe aux débats sociétaux sur la place de l'élevage en organisant des événements publics pour contribuer à une reconnexion des citoyens consommateurs au monde de l'élevage.

### Accueil à la ferme et agro-tourisme

En plus de **Mayotte**, trois établissements accueillent du public à la ferme ou dans l'atelier de transformation et proposent de l'agri-tourisme : **Lyon, Sartène** et **Seine-Maritime**. Seul **Mayotte** a comme objectif principal du projet ADT, l'accueil de scolaires. Pour les autres établissements, la dimension accueil du public fait partie d'un projet plus global (voir dans les chapitres respectifs.) En Corse, l'EPL de **Sartène** cherche à sensibiliser le public au côté patrimonial des produits alimentaires locaux. La transhumance annuelle est l'occasion de faire découvrir aux scolaires les ovins de l'EPLFPA de **Seine-Maritime**. D'autres rapports font allusion à l'ouverture au public. Par exemple, **Etang sur Arroux** et **Besançon** pensent, avec des logiciels ludiques, sensibiliser les scolaires et le grand public à la gestion forestière.

### Patrimoine et terroir

**Sartène** insiste tout particulièrement sur la notion de terroir avec les fromages corses. **Carpentras** cherche à valoriser le patrimoine fruitier provençal.

## Insertion des projets dans les politiques publiques

En illustrant les politiques publiques, les plans et programmes déclinés dans l'enseignement agricole (Figure 6), on voit que la lutte contre le décrochage scolaire est bien le cœur des projets éducatifs, en lien avec l'insertion scolaire, sociale et professionnelle et l'égalité des chances. Seul **Brioude-Bonnefont** porte un projet davantage orienté vers la santé. Cette année, peu de projet ont une entrée artistique et culturelle. Celle-ci est liée à des projets plus techniques et territoriaux. L'éducation à l'environnement et la citoyenneté regroupent plusieurs projets. Sans s'y référer clairement, on peut ajouter l'accueil du public pour une sensibilisation des scolaires ou du grand public, même si cela ne fait pas partie d'une politique publique. Des établissements développent cet aspect autour de l'éducation à l'alimentation, à l'agro-écologie et et développement durable.

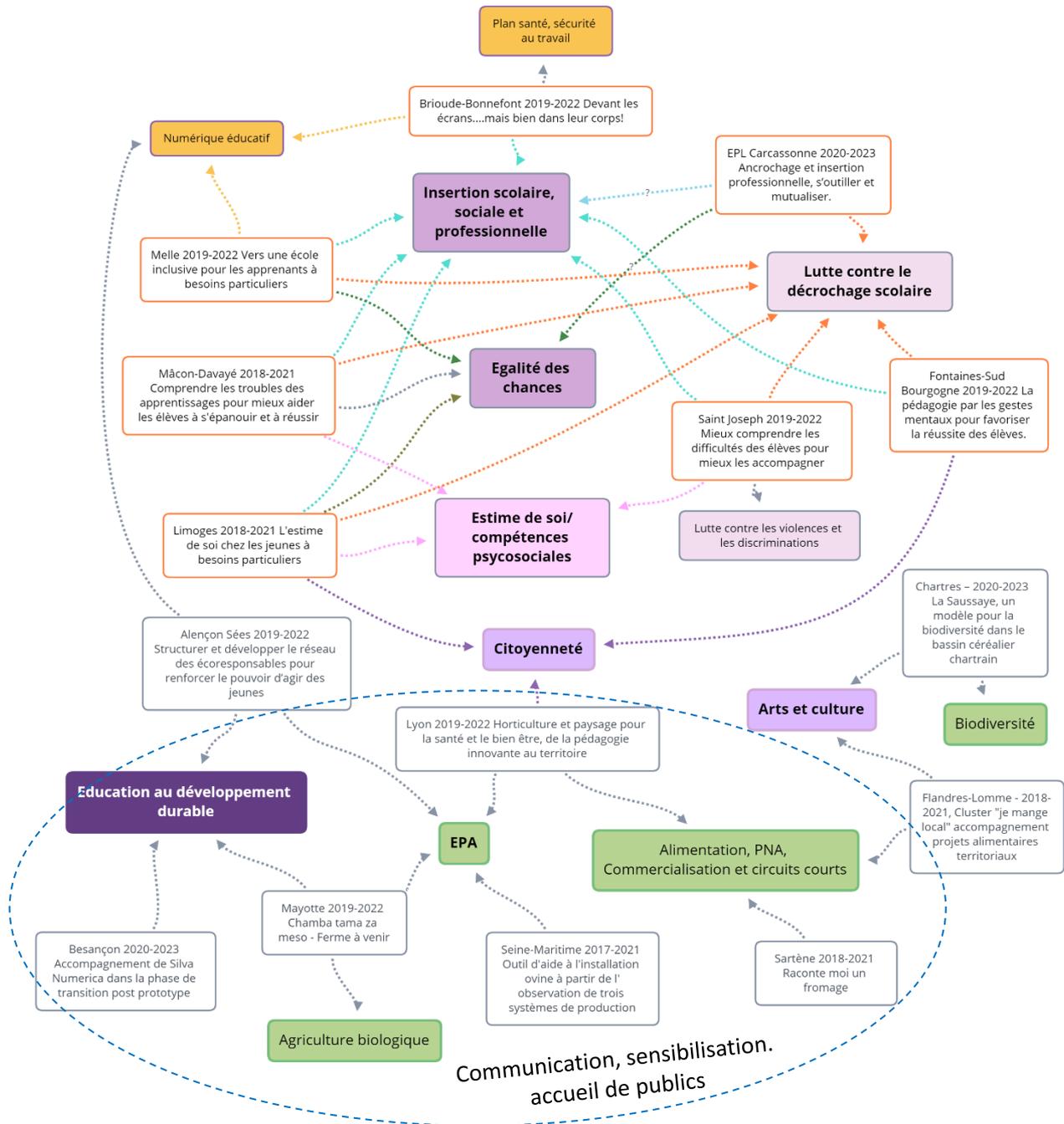


Figure 6 : Politiques publiques, plans et programmes dans lesquels s'inscrivent les projets Tiers temps à entrées éducative et culturelle



*Julien Clément, Tiers temps à Chartres La Saussay et Claire Latil, animatrice du réseau Animation et développement culturel présentent les créations des élèves en lien avec la biodiversité, le vivant et la culture.*

# Projets à dominante coop-inter

La coopération internationale est l'objectif principal de dix projets Tiers temps. Ils représentent presque 15% des 68 dossiers étudiés. Mais au-delà d'organiser la mobilité des apprenants et du personnel, la finalité de chaque projet est différente selon les compétences recherchées ou le niveau d'organisation.

Les projets de mobilité ont été fortement impactés par la crise sanitaire du printemps 2020 et toutes les perturbations qu'elle engendre. Beaucoup d'actions ont été annulées ou reportées. Le Brexit a aussi impacté certains projets même si l'effet est moindre car ayant pu être davantage anticipé.

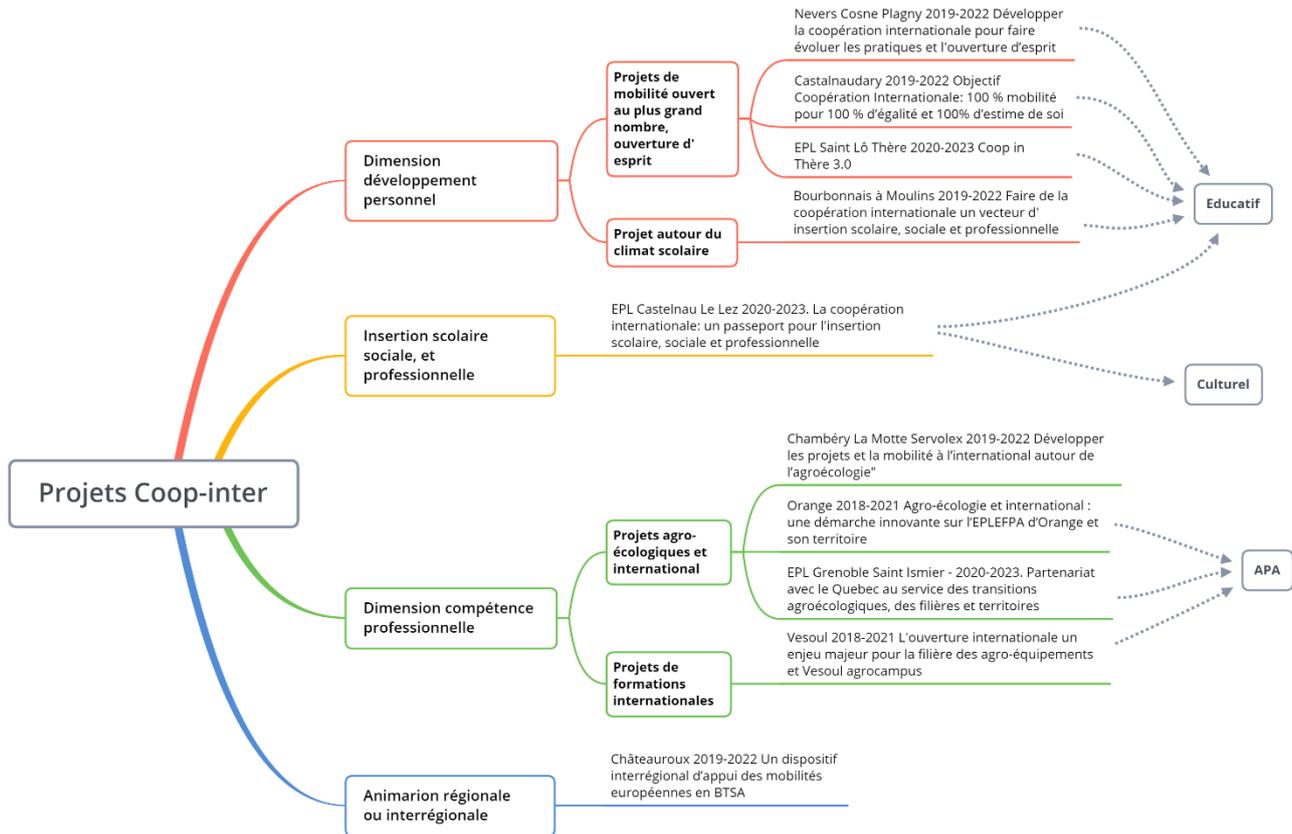


Figure 7 : Répartition des projets coop-inter selon leur dimension dominante

## Objectifs et types d'actions

Les dix projets de Coop-inter organisent des mobilités des apprenants et enseignants de leur établissement pour des compétences linguistiques et culturelles. Pour les apprenants peu mobiles, les actions de la coopération internationale sont une opportunité de voyager et de découvrir d'autres pays. Avec la coopération internationale, ils travaillent d'autres dimensions : autour des personnes (estime de soi, autonomie...) ou des compétences professionnelles. De plus, les partenariats avec les pays européens sont vecteurs du sentiment de citoyenneté européenne. La plupart des projets s'appuient sur des consortium régionaux (**Nevers, Castalnaudary, Moulins...**), alors que **Châteauroux** anime un réseau bi-régional. **Castelnau-le-Lez** a pour objectif de créer un réseau de partenaires sur le territoire autour des actions envisagées. Les établissements grâce au temps de décharge peuvent développer leurs partenariats étrangers et en développer de nouveaux.

A **Moulin, Saint Lô Thère** et à **Nevers**, les projets ont comme but d'élargir les possibilités de mobilités. **Moulin** et **Saint Lô Thère** souhaitent assoier des actions de coopération internationale dans tous les centres de l'établissement grâce à des stages à l'étranger, la mobilité des personnels et les échanges de classes ; **Moulin** ouvre les mobilités pour les agriculteurs.

**Castalnaudary** estime que la mobilité internationale est un atout pour le développement de l'estime de soi et l'égalité des chances, car les outils linguistiques et culturels, l'ouverture sur le monde et une ouverture d'esprit acquis lors de stage professionnel à l'étranger sont mobilisables pour l'insertion professionnelle. **Castelnau-le-Lez** souhaite aussi faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants par la participation à des actions de coopération internationale, d'inter-culturalité, de développement durable et d'éco-citoyenneté.

Trois projets lient les actions de coopération internationale avec l'agroécologie. A **Orange**, les actions portent sur l'agroécologie en viticulture, certaines d'entre elles ayant une dimension internationale. Ce projet permet la création de supports en plusieurs langues, quelques mobilités liées à l'œnologie et l'élaboration d'une licence pro bi-langue dans le monde du vin et des produits du terroir avec l'université d'Avignon. **Grenoble** propose la mise en place d'une étude comparative des modes d'aménagements paysagers et la palette végétale agroécologique prenant en compte des contraintes de chaque territoire étudié (Europe et Québec). A **Chambéry** des réflexions sur l'agroécologie au niveau de l'exploitation et les démarches de coopération internationale sont menées parallèlement, l'objectif étant la mutualisation de bonnes pratiques agroécologiques sur le territoire et avec les partenaires internationaux.

**Vesoul** met en place un diplôme européen post-licence en agro-équipement (master 1) avec l'Allemagne, l'Irlande et l'Italie pour une meilleure intégration professionnelle de ses étudiants. La création d'un réseau international de professionnels en agro-équipement sur les innovations technologiques reste à construire pour l'après projet. **Grenoble** travaille une formation co-diplômante avec un établissement d'enseignement québécois sur l'agriculture urbaine.

Le Tiers temps de **Châteauroux** doit permettre d'animer et développer le consortium créé entre deux régions, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, appuyé par les deux autorités académiques, ceci pour répondre ensemble aux appels à projet.

**Castelnau-le-Lez** et **Saint-Lô-Thère** proposent une section européenne et des unités facultatives, pour le premier une unité facultative « engagement citoyen » et pour le second une unité facultative « Mobilité » en bac pro.

Les mobilités sont valorisées à **Castelnau-le-Lez** par un passeport ou livret de compétence (Europass) et à **Saint-Lô-Thère** par un badge numérique.

A ces 10 projets, il faut ajouter trois projets ayant une dimension internationale :

- **Bourcefranc** (2019-2022) fait partie d'un projet de Recherche et Développement aquacole en réponse à un appel d'offre européen. Il est organisé autour de quatre pilotes situés en Italie, Turquie, Malte et France.
- **Saint Jean Brévelay Hennebont** (2020-2023) est en lien avec la Chine pour l'importation de théiers et de matériel de transformation et avec des établissements de formation spécialisés dans la production de thé.
- **Beaune** (2020-2023) a intégré son projet d'innovation viticole aux protocoles d'échanges avec des établissements d'enseignement et de recherche en Afrique du Sud et au Chili.

## Politiques publiques.

Tous les projets de coopération internationale s'appuient sur le dispositif Erasmus + et pour certains sur d'autres dispositifs (autres moyens européens ou autres bourses non européennes) et/ou s'insèrent dans des dispositifs ministériels. (Figure 8).

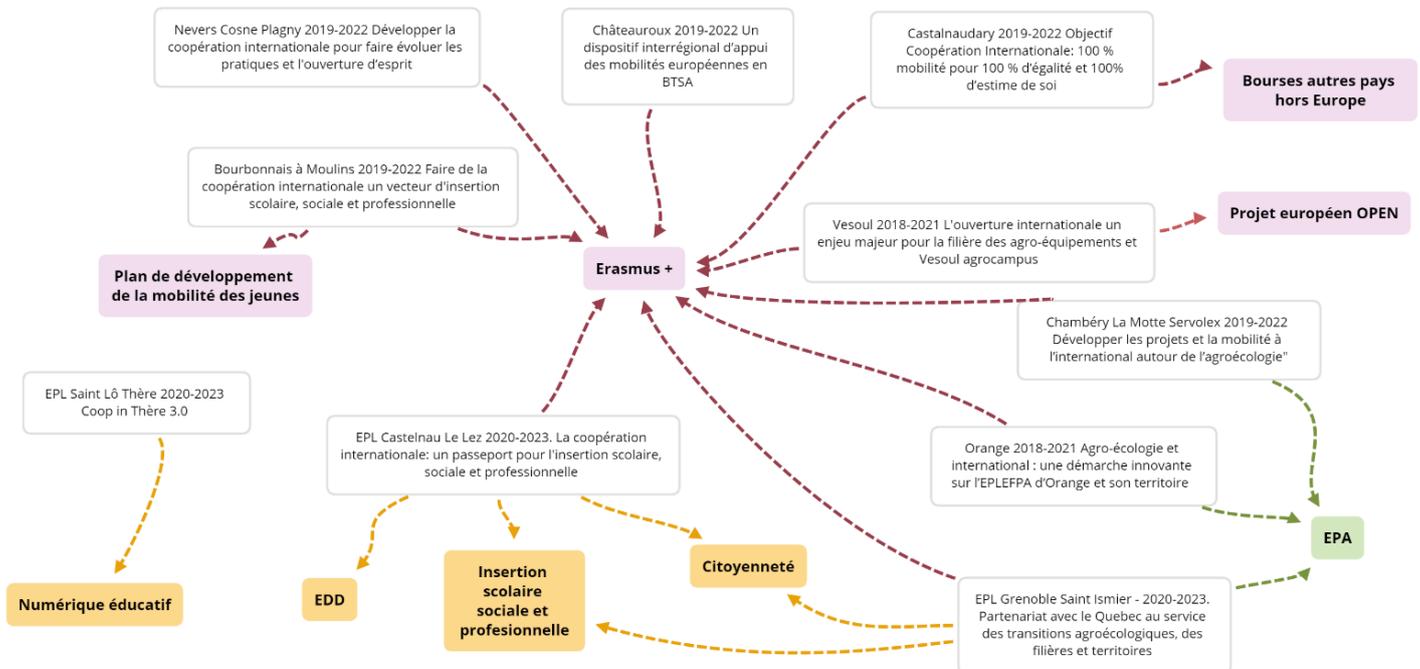


Figure 8 : Politiques publiques, plans et programmes dans lesquels s'inscrivent les projets Tiers temps à entrée coopération internationale.

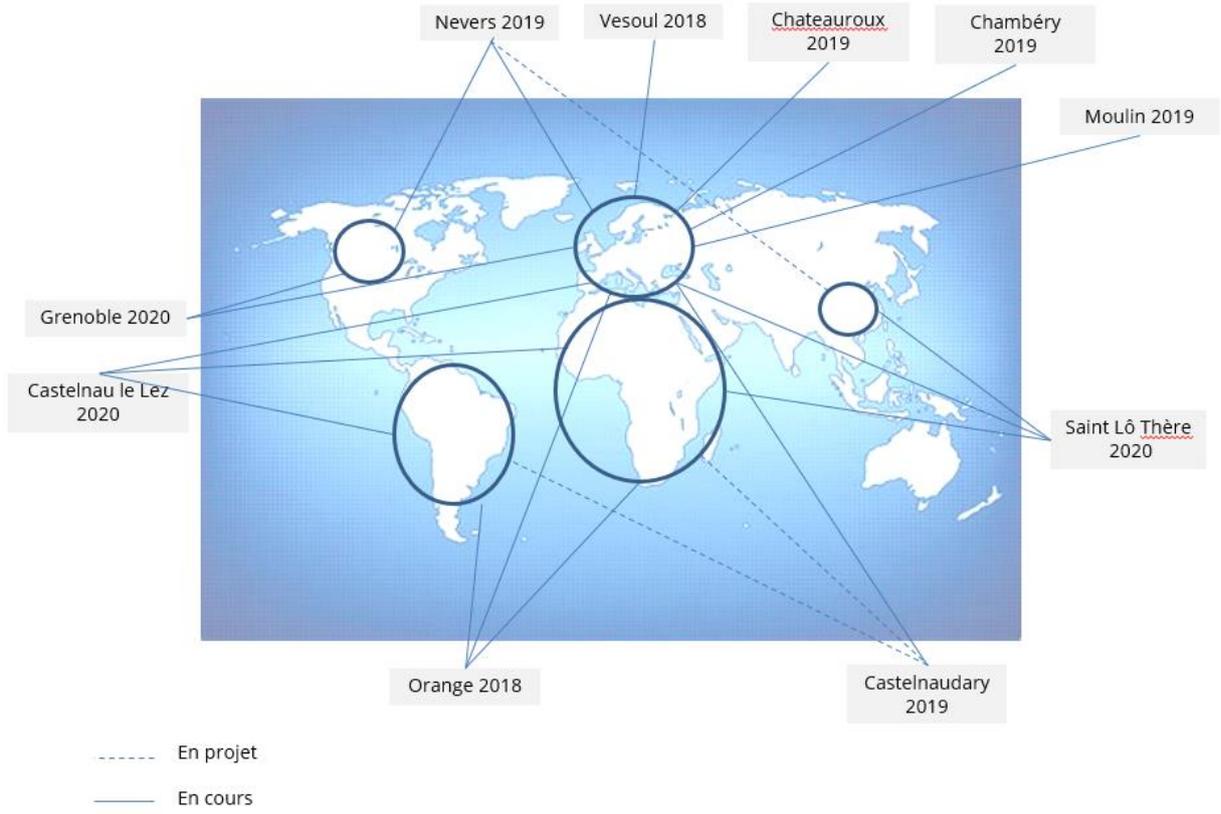


Figure 9 : Régions du monde avec lesquelles les établissements réalisent des mobilités

# SALD

Systeme alimentaire  
local et durable



# SALD, Système alimentaire local et durable

Douze projets à dominante territoriale alimentation et commercialisation

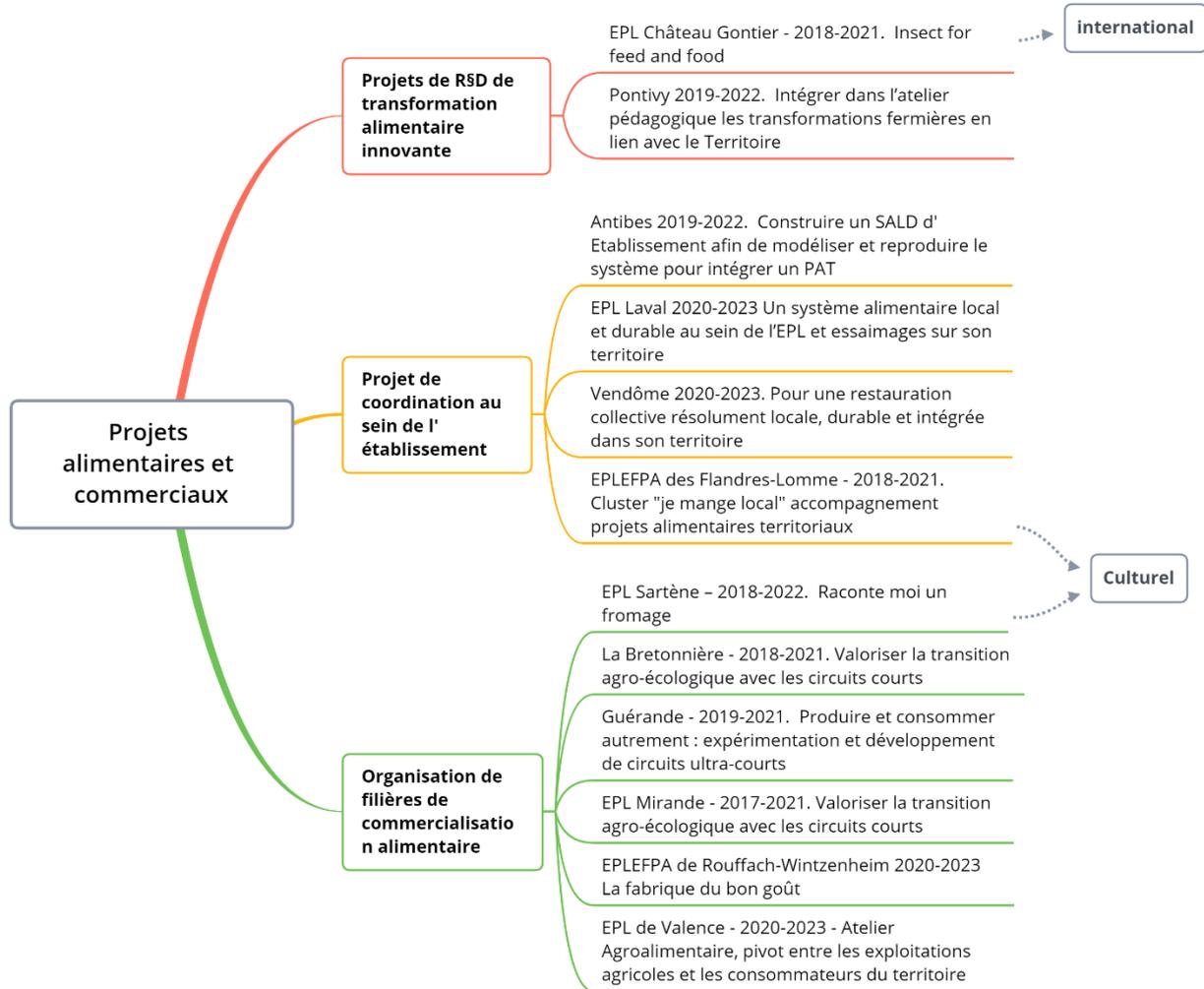


Figure 10 : Répartition des projets Système alimentaire local et durable selon leur dimension dominante

## Objectifs et types d'action

### L'innovation

Trois établissements portent des projets de recherche et développement de transformations innovantes : **Château-Gontier** expérimente pour l'alimentation humaine et animale des aliments à partir d'insectes en collaboration avec l'Afrique de l'Ouest. **Pontivy** développe, pour des producteurs locaux, la transformation alimentaire fermière avec les apprenants (41 projets en deux ans). Il s'appuie sur les agréments sanitaires et l'orientation vers la certification bio et développe sa communication. **Rouffach-Wintzenheim** teste des transformations de produits avec des apprenants (picto-brasserie et séchage de plantes aromatiques) pour ensuite permettre à des producteurs de pouvoir utiliser cet outil.

### Les circuits courts et projets alimentaires d'établissement ou territoriaux

Huit établissements sont engagés dans le développement de circuits courts : soit vers les restaurations collectives de **Laval**, **Valence** et **Vendôme**, soit vers les consommateurs par la création d'un point de vente collectif au sein de leur établissement (**Sartène**, **Laval** dans le cadre d'un PAT, **La Bretonnière**, **Mirande** et **Guérande**). **Guérande** a développé deux Drives pour végétaux et produits de la mer. La présence d'une section hôtelière appuie la démarche de circuits courts. **La Bretonnière** organise des marchés (de Noël ou de produits des terroirs) et travaille sur la création d'une marque.

**Rouffach-Wintzenheim** développe les circuits courts des produits issus de ces exploitations grâce à l'atelier de transformation et à ses boutiques. **Valence** cherche à développer son atelier de transformation alimentaire pour répondre aux sollicitations de son exploitation par le développement de gamme et une augmentation des volumes.

Trois sites structurent leur Système alimentaires durables au niveau de leur établissement dans l'objectif d'intégrer la dimension territoriale grâce aux PAT (Projets alimentaires territoriaux). L'objectif du projet d'**Antibes** est de modéliser le système alimentation de l'EPEFPA pour l'orienter vers un Système Alimentaire Local et Durable (SALD), pour ensuite diffuser une méthodologie « SALD » à d'autres établissements et d'être impliqués dans des PAT. **Laval** veut tester un projet alimentaire d'établissement préfigurant un projet alimentaire territorial. Pour cela, les besoins de la restauration collective et l'offre de l'exploitation agricole et des producteurs locaux doivent être optimisés. La sensibilisation et la communication sont deux bases importantes de ce projet. **Vendôme** accompagne la transition alimentaire par la construction des SALD de trois sites (Vendôme, Blois et Montoir). Cela passe par la dynamique d'approvisionnement de leurs restaurations collectives en produits locaux, dont ceux de leurs exploitations agricoles grâce à des indicateurs de suivis Egalim et la participation à deux PAT.

La mission du Tiers temps de **Flandres-Lomme**, s'est principalement orientée vers l'éducation alimentaire dans ses différents centres, avec des animations ludiques ou gustatives sur des moments courts à longs (petits déjeuners, semaine de la santé, etc.).

## Alimentation et terroir

**Sartène** et **Mirande** insistent tout particulièrement sur la notion de terroir avec les fromages corses et la viande issue de la race bovine Mirandaise. **Sartène** travaille avec les producteurs locaux et l'INRA sur la certification AOP, et avec les apprenants sur la communication.

### Mais aussi...

Aux douze projets axés principalement sur l'alimentation et la commercialisation, on peut ajouter cinq projets : **Croix-Rival** et **Lyon** classés dans la partie APA (page 28) et **Vic-en-Bigorre**, **La Thiérache**, **Rennes-le-Rheu** et **Melle** classés dans la partie ETS (page 35).

Le projet de la **Martinique** est d'intégrer la dynamique des marchés locaux et de proximité pour vendre les produits issus d'une parcelle menée selon les principes du jardin créole. Le projet **lyonnais de Dardilly-Ecully** autour de l'agriculture urbaine a un axe sur une alimentation de proximité et saine. Le projet de **Vic-en-Bigorre**, axé principalement sur la conversion de son exploitation en Bio, souhaite développer la valorisation du lait par des circuits courts. Le projet de **Melle** de mise en réseau de l'élevage caprin vise également à développer et à valoriser l'atelier collectif de transformation fromagère en cours de construction sur le site. **La Thiérache** est engagée dans un PAT, avec comme objectif la valorisation des produits de l'exploitation. Le projet de **Rennes-le-Rheu** sur l'influence de l'élevage sur le changement climatique prend en compte la réflexion de la commercialisation et de la consommation des produits agricoles.

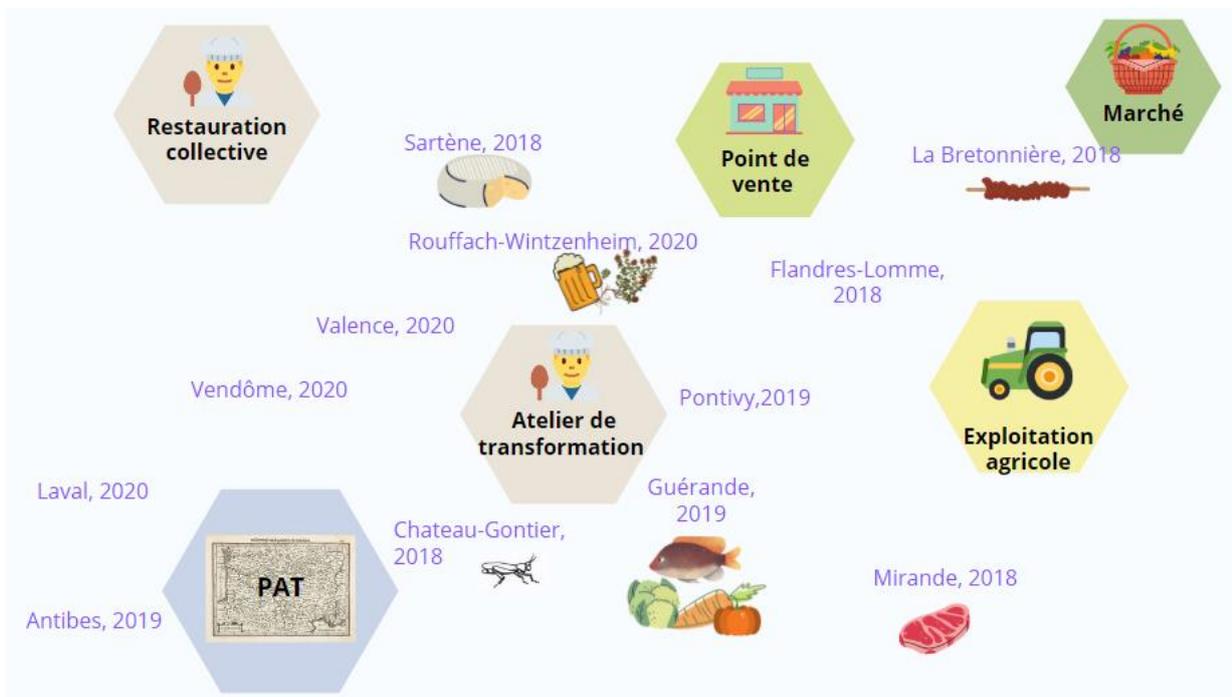


Figure 11: Représentation des projets de la thématique SALD

## Politiques publiques.

Dix projets citent le Programme national pour l'alimentation (PNA). Il est indiqué comme thématique principale pour deux projets. Pour **Flandres Lomme**, la visée d'excellence environnementale et de promotion sociale s'inscrit dans les quatre axes du PNA. La participation de l'EPLFPA d'**Antibes** au Programme Régional Enseigner à Produire Autrement (PREPA), reprend entre autres les objectifs du PNA dans son premier axe « Consommer Autrement ».

Huit autres dossiers citent le PNA même s'il n'est pas la thématique principale : les projets alimentaires de **Valence, Rennes-Le-Rheu, Vendôme, Rouffach-Wintzenheim**, et **Laval**, le projet d'agriculture urbaine de **Lyon**, la coopération internationale de **Chambéry**, le projet éducatif de **Brioude** et d'élevage de la **Thiérache**.

Les douze projets développent la commercialisation et les circuits courts avec un impact territorial plus ou moins important. Par exemple, **Guérande, Sartène, Laval, Vendôme, Valence, La Thiérache** et **Antibes** s'impliquent dans des PAT. D'autres projets de boutique sur site sont davantage portés par l'établissement. Le projet est alors de promouvoir les produits de l'exploitation agricole et/ou de l'atelier de transformation et d'améliorer la gamme de produits en recherchant de nouveaux producteurs partenaires (**La Bretonnière, Sartène**) ou en développant leur propre gamme (**Château-Gontier, Rouffach, Valence**).

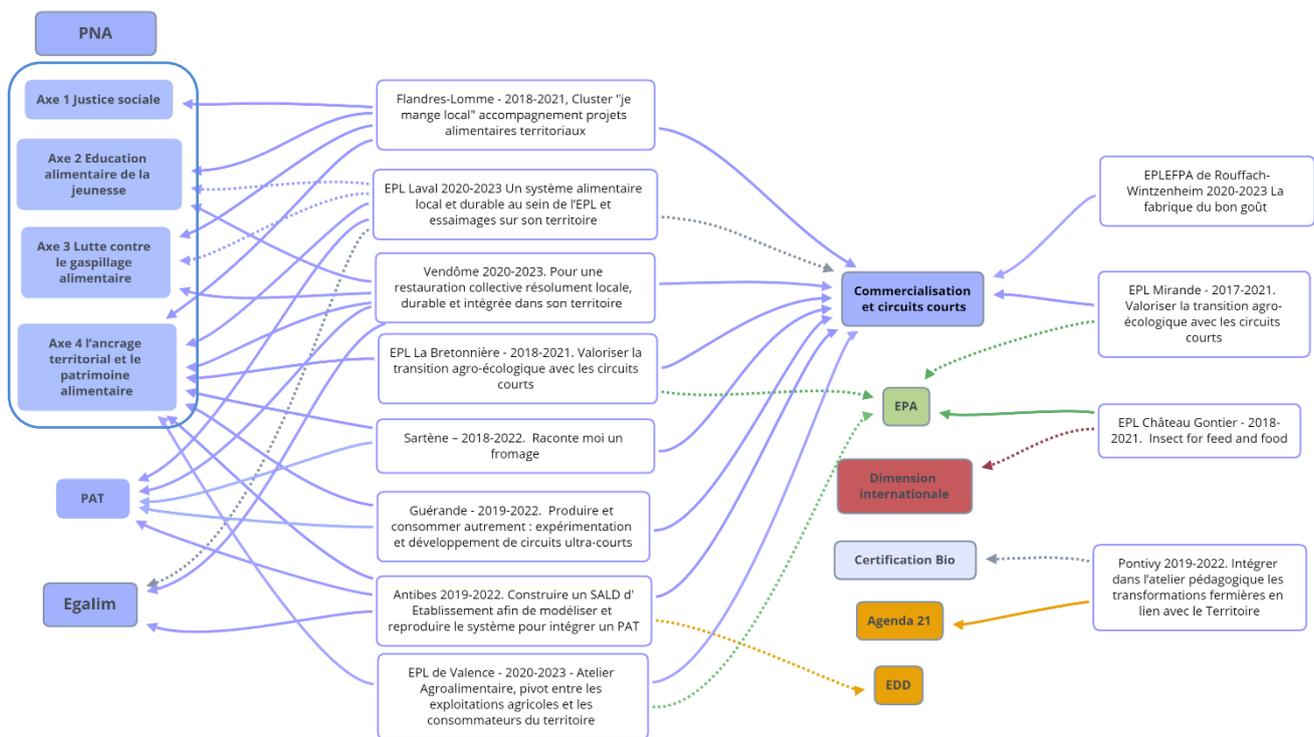


Figure 12 : Rattachement des projets aux principales politiques, plans et programmes indiqués dans les dossiers alimentaires

# Arbre Paysage Agricultures



**Biodiversité,  
infrastructure agro-écologiques,  
Agroforesterie, petites surfaces  
agricoles, Arboriculture, viticulture,  
agroéquipement, agricultures**

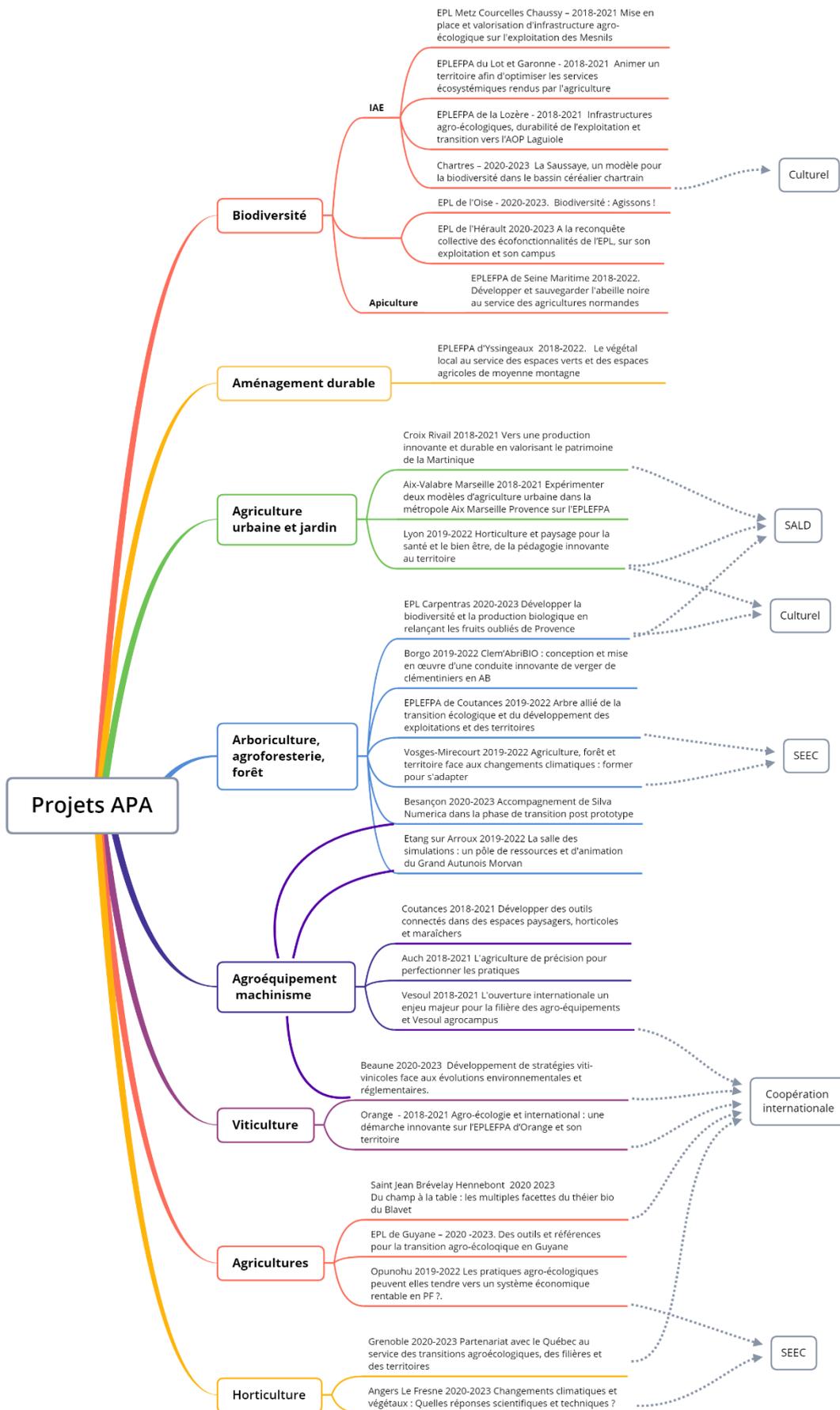


Figure 13 : Répartition des projets APA selon leur dimension dominante

Les 26 projets rassemblés dans la rubrique APA (Arbres, paysages et agricultures) avec comme point commun l'agro-écologie, sont en réalité assez différents. On y retrouve sept projets autour de la biodiversité (comme objectif ou moyen), six ayant l'arbre comme élément principal (arbre en milieu agricole ou arbre forestier), un sur l'aménagement durable, quinze d'expérimentations agricoles, dont deux viticoles, trois d'agricultures urbaines et six sur le machinisme agricole. Deux projets étudient principalement la dimension économique des pratiques agro-écologie. Ils ont été classés selon l'élément fort, mais cela n'élimine pas les autres axes. Les projets agro-écologiques englobent de nombreuses dimensions. Par exemple, la haie comme thème transversal peut se situer dans plusieurs sous catégories.

Parmi les projets Biodiversité, la **Seine-Maritime** est axée sur l'apiculture et quatre sur les IAE favorables aux apiformes et autres auxiliaires de culture (**Lot et Garonne, Oise, Chartres et St-Paul**). La **Lozère** et **Coutances** plantent des arbres pour améliorer la gestion écologique et économique de leurs exploitations agricoles. Les trois projets forestiers ont des objectifs différents : sur l'adaptation au changement climatique pour les **Vosges-Mirecourt** et sur l'utilisation d'outils numériques de simulation de la gestion forestière pour **Etang-sur-Aroux et Besançon**. L'arboriculture de clémentiniers de **Borgo** complète les projets autour de l'arbre. Le projet d'aménagement durable à **Yssingaux** s'appuie sur la création d'une filière Végétal local. L'EPL de l'**Hérault** veut remettre le vivant au cœur de son établissement.

Deux établissements développent des cultures de niches : **Carpentras** avec les fruits oubliés provençaux et **St-Jean Brévelay Hennebont** teste la culture du thé dans le cadre d'une filière bretonne.

Deux établissements portent des projets d'agriculture urbaine (**Marseille** et **Lyon**) et **Croix-Rival** met en place une parcelle cultivée selon les principes du jardin créole. Les projets d'agro-écologie portent sur les pratiques agricoles (**Guyane** et **Opunohu**) ou sur l'agroéquipement et le machinisme (agriculture numérique pour **Etang sur Arroux, Coutances, Auch** et **Vesoul** et leur déclinaison pédagogique.

## Objectifs et types d'action des projets

### Apiculture



Le projet de **Seine-Maritime** porte sur la préservation et le développement de l'abeille noire.

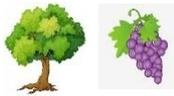
Le rucher de l'établissement est en cours de création et les ruchers de la région sont recensés. Ce projet doit intégrer des médiations entre partenaires. Le suivi du rôle pollinisateur des abeilles pour l'agriculture est réalisé avec les apprenants (création du rucher, implantations mellifères, suivi de la pollinisation).

### Biodiversité

Le projet de **St-Paul** a comme objectifs la production et leur suivi scientifique de plants et semences d'espèces endémiques en milieu forestier et en arboretum (conservation, lutte contre les espèces exotiques envahissantes et reconstitution de milieu) en lien avec des partenariats locaux. L'objectif compte aussi des plantations de haies ainsi que trois types de ruchers (rucher de production, de suivi épidémiologique et pédagogique). Ces quatre axes structurants pour l'établissement sont de réelles opportunités pour la formation. En réalité ce projet très ambitieux au départ s'est focalisé sur les trois premiers objectifs.



Les deux projets de **Metz-Courcelles-Chaussy** et du **Lot-et-Garonne** ont pour but de développer des initiatives en faveur de la biodiversité fonctionnelle par le développement d'infrastructures agroécologiques et d'une agriculture durable. Même si les projets concernent leur exploitation agricole, les deux établissements sont bien ancrés dans leur territoire par leur représentation dans des programmes locaux et la présence des partenaires scientifiques, techniques et territoriaux. Ils font appel aux sciences participatives pour leur pédagogie sur la biodiversité. Dans l'EPL du **Lot-et-Garonne**, plusieurs itinéraires techniques (une truffière mellifère et divers couverts végétaux, la gestion différenciée des espaces verts) sont expérimentés pour leur impact sur les apiformes. Ce projet fait suite à un Tiers temps sur l'apiculture. Il permet d'animer un GIEE alors que celui de **Metz-Courcelles-Chaussy** sert à animer le programme TVB (Trame verte et bleue). La sensibilisation des apprenants, des diagnostics et des inventaires de biodiversité ont été réalisés. Le plan de gestion a été créé, des chantiers de plantations réalisés et la communication développée. La biodiversité est au cœur du projet de **Chartres** avec la mise en place d'infrastructures agroécologiques (haies, éco-bordures, bandes fleuries), d'un plan de gestion différenciée et des diagnostics flore et faune. Avec l'appui d'un partenaire très impliqué, les apprenants, les enseignants et formateurs sont très investis dans les différentes actions. Grâce à l'enseignant d'ESC (enseignement socio-culturelle) bénéficiant de la décharge Tiers temps ce projet sur la biodiversité prend aussi une dimension culturelle et artistique remarquable. Sur un territoire où la biodiversité est érodée, le Tiers temps de l'**Oise** doit fédérer l'établissement autour de ce thème en mettant en cohérence les actions déjà menées et en les intégrant au niveau territorial. Les diagnostics sont mutualisés, des aménagements conduits et des conventions sont signées avec les acteurs du territoire. Toutes les classes de l'établissement sont concernées et participent en inter-filières et inter-centres.



Dans l'**Hérault**, le projet est de remettre le vivant au cœur de l'établissement, aussi bien au niveau du campus que de l'exploitation viticole. Des diagnostics et cartographies doivent servir de référence pour évaluer l'impact des actions menées : plantations de haies, de cépages résistants ou du travail de la vigne. Ces chantiers sont accompagnés d'actions de sensibilisation (jeux sérieux, évènement ou exposition) et de communication.

## Biodiversité cultivée



**Carpentras** a participé Casdar Fruinov (2016-2019) pour évaluer le patrimoine fruitier provençal. Le Tiers temps a comme but de sélectionner des variétés anciennes pour les relancer. Ce projet devait s'appuyer sur un nouveau Casdar mais il n'a pas été retenu. L'établissement doit s'adapter pour atteindre ces objectifs.

## Arbre : agroforesterie, arboriculture et forêt



Deux projets, par leurs plantations de haies ou d'arbres intra-parcellaires, sont autant orientés vers la production de bois que vers la préservation de la biodiversité. Le plan de gestion des haies de l'EPLFPA de **Lozère** a pour perspective d'obtenir l'AOP Laguiole pour la production laitière de l'exploitation. Ce projet est surtout réalisé en interne par des missions confiées aux apprenants. **Coutances** vise à conduire des expérimentations pour améliorer la connaissance du rôle des arbres dans la gestion durable d'une exploitation agricole et du territoire dans le contexte de changement climatique. Pour cela, les travaux portent sur la gestion concertée des haies, leur plantation et leur entretien.



L'objectif de l'EPL de **Borgo** est d'implanter, de suivre et de comparer le comportement de deux vergers de clémentiniers en AB en fonction de la conduite de culture (taille, irrigation, fertilisation, gestion de l'enherbement) et l'implantation d'IAE.



Le projet de **Mirecourt** fait suite à trois autres Tiers temps. Le premier (2007) positionnait les compétences forestières de l'établissement dans le territoire. Le projet de 2010 valorisait la biomasse disponible du territoire, testait des itinéraires techniques, l'impact économique, environnemental et social. Le projet de 2014 visait à sensibiliser les apprenants et créer des ressources pédagogiques sur l'agroforesterie, tout en participant à des projets Casdar et RMT. Le projet débutant en 2019 fait le lien entre les actions passées et émergentes autour de l'adaptation de l'agriculture et la forêt et l'alimentation au changement climatique, face à la crainte du futur qui se répand chez les apprenants (voir le chapitre SEEC).



Avec le projet Sylva Numérica, **Etang sur Arroux** accueille huit simulateurs de conduites de machines forestières et de sylviculture pour les apprenants. Il ambitionne de devenir un centre de ressources pour les professionnels et s'ouvrir au grand public. Les simulateurs mis en place en début de première année sont testés avec les apprenants du CFPPA.

**Besançon** accompagne le développement de la plateforme numérique de Sylva Numérica en région Franche-Comté au niveau de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale. Des scénarii sur l'impact de l'Homme sur l'évolution de la forêt dans le temps, sur la biodiversité forestière ou la production de bois ont été testés du collège dès la 6<sup>ème</sup> jusqu'au BTS forestiers.

## Aménagement durable



Le projet d'**Yssingeaux** se tourne vers des changements de pratiques et des aménagements à base de plantes locales. L'objectif du projet se concentre sur la filière « végétal local » en impliquant les apprenants de la récolte aux plantations, aménagements et communication. Un Casdar végétal local (BioDiVéLo) est venu s'articuler avec le Tiers temps au cours de sa deuxième année et apporte de nouveaux partenaires.

## Agriculture urbaine et jardins



Le projet d'agriculture urbaine d'**Aix-Valabre-Marseille** consiste à expérimenter deux types de cultures : du maraichage urbain associant apiculture, aviculture et arboriculture et des bacs de culture recyclant les déchets (aquaponie et compostage) et autonome en énergie. L'établissement a répondu à l'appel à projet du Casdar TAE PAYSAN-ville. Les dossiers administratifs prennent une place importante pour la recherche de financement et la constitution de partenariat.



Le jardin de **Lyon Dardilly** est mené pour développer cinq axes : Le jardin à but thérapeutique (l'hortithérapie), bien-être, nourricier et médicinaux, insertion, les plantes qui dépolluent. En tant que projet écocitoyen, il doit accueillir du public. Les premières réalisations sont un état des lieux des fréquentations et besoins des espaces dans l'établissement, la création d'un jardin médicinaux et de jardins potagers individuels, ainsi que l'accompagnement de la rénovation du bac pro AP.



En Martinique, **Croix-Rivail** s'inspire des jardins créoles traditionnels pour tester des associations de plantes et l'agroforesterie tout en valorisant des espèces historiques, dans le respect des valeurs de l'agriculture durable. La valorisation par les circuits courts est un des axes du projet. Il aborde aussi bien des aspects agronomiques que culturels et économiques.



**Grenoble** propose des formations en horticulture et paysage avec une ouverture sur le Québec (voir page 20)

## Viticulture



A **Orange**, les actions agro-écologiques portent sur la viticulture (pratiques agro-écologiques), l'œnologie et la biodiversité, certaines d'entre elles ayant une dimension internationale. La comparaison des pratiques agroécologiques en viti-œnologie avec des territoires partenaires à l'étranger, les mobilités et le développement de supports innovants font partie des axes de ce projet ambitieux.



**Beaune** a comme objectif d'être lieu d'innovation pour les exploitants viticoles. Pour cela, il investit dans la mise en place d'un fab-lab et de matériels agricoles numériques pour les formations et les expérimentations de l'exploitation viticole. L'objectif est de créer un incubateur d'entreprises de prestation agricoles numériques et de formations. Ce projet a été intégré pendant sa première année aux protocoles d'échanges avec des établissements à l'étranger.

Le projet de biodiversité de l'**Hérault** porte en partie sur l'exploitation viticole par des infrastructures agroécologiques ou le choix de cépages. La **Motte Servolex – Chambéry** (voir coop-inter) travaille sur la démarche PERFEA de l'exploitation et la reconception du système biotechnique.

## Agricultures et Agroécologie

Ces projets ont comme objectif de créer une cohérence entre différents axes de l'agroécologie comme supports pédagogiques pour la formation. La valorisation des centres doit rendre la formation réellement efficace tout en accentuant la diffusion et la transférabilité des pratiques innovantes allant dans le sens de l'agroécologie vers les apprenants, les professionnels, le territoire et le réseau d'établissements.

Les deux projets Tiers temps de **Guyane** et **Opunohu** sont principalement des projets agroécologiques des exploitations qui impliquent les apprenants. Tous les deux cherchent à produire des données économiques.



LEPEFPA d'**Opunohu** réalise une étude économique des productions végétales conduites en agriculture biologique sur le territoire de la Polynésie française, comme ressource pour une aide à la décision à l'installation. Sept exploitations ont été enquêtées. Les données récoltées seront valorisées dans les formations.



En **Guyane**, le projet de l'établissement est de mettre en place des outils de suivis technico-économiques et d'utiliser ces données pour l'enseignement. Elles concernent plusieurs types de productions végétales et animales avec réduction des intrants et agriculture biologique.



A **Saint Jean Brévelay Hennebont**, la culture du thé répond à une demande de professionnels pour diversifier leur production, participer à la création d'une filière bretonne et développer une nouvelle production pour l'exploitation. Les partenariats avec la Chine sont prévus (mais retardés en raison de la crise sanitaire) pour la culture et la transformation du thé.

## Agroéquipement



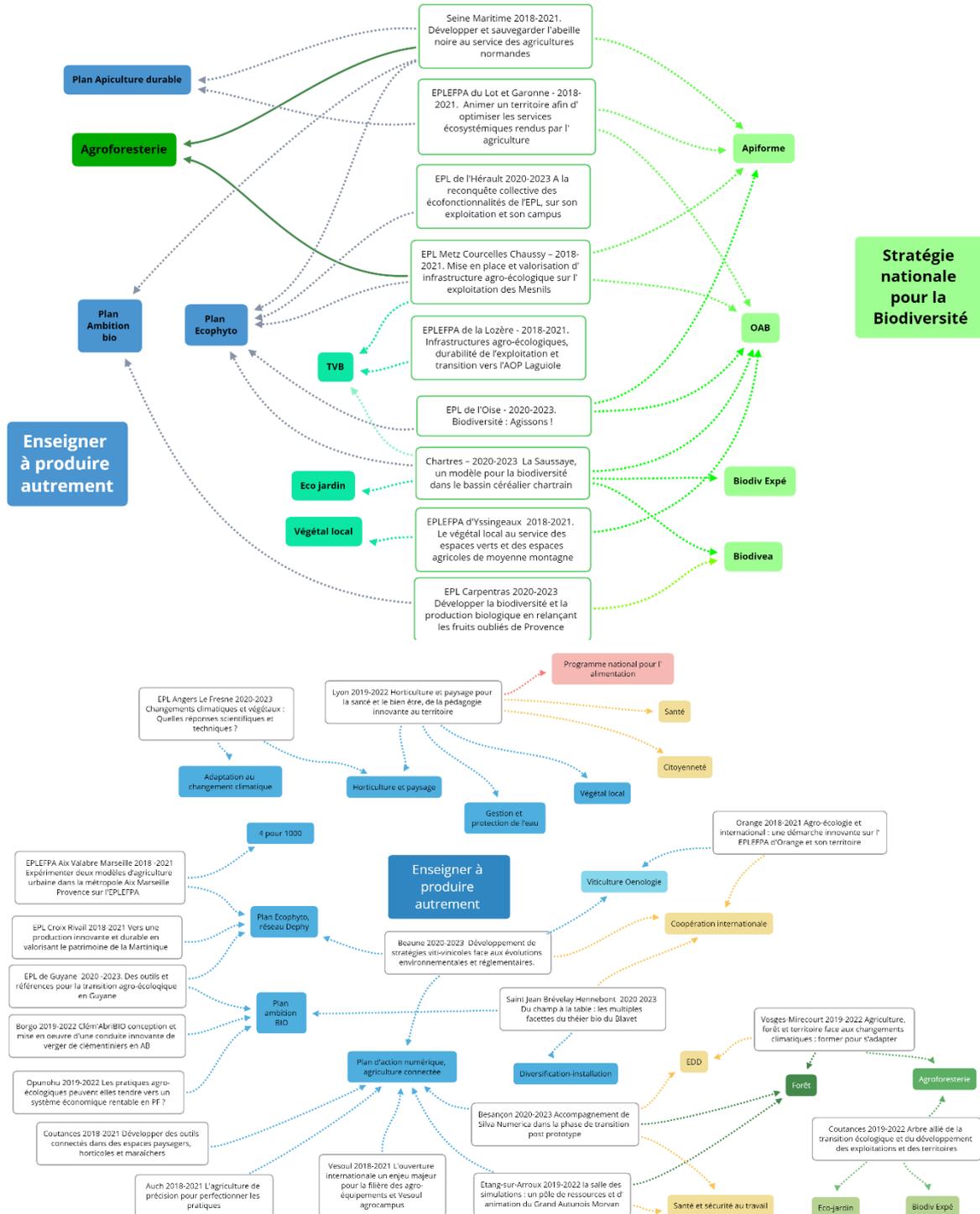
Cinq projets travaillent sur l'innovation en agro-équipement en agriculture, horticulture et forêt. Les deux projets d'agro-équipement des EPLEFPA d'**Auch** et de **Coutances** expérimentent des outils numériques et robotiques. L'EPEFPA de **Coutances** s'inscrit dans une dynamique territoriale forte avec un département qui fait du numérique une priorité. Plusieurs outils sont mis en place et testés en horticulture. Leur utilisation dans les formations demandera une appropriation par l'équipe pédagogique. **Auch** cherche à démontrer que le retour sur l'investissement dans le numérique en agriculture est rentable. Ce projet demande en premier de former les équipes enseignantes aux potentiels des applications des outils et un temps de prise en main. **Vesoul** (abordé dans la partie coopération internationale, page 19) souhaite créer un réseau international de professionnels en agro-équipement, participer à des projets d'innovation technologique et met en place une formation agro-équipement (master 1) internationale avec l'Allemagne, l'Irlande et l'Italie. **Etang sur Arroux** et **Besançon** (déjà décrit dans la partie Arbre) développent la plateforme numérique Sylva Numérica avec des simulateurs de conduites de machines forestières et de sylviculture ou des applications pédagogiques autour de scénarii de développement forestier.



Dans la recherche sur l'innovation en agriculture, on peut ajouter **Angers** (traité dans la partie SEEC, page 37) qui évalue l'existence d'une mémorisation de stress hydriques et sa transmission par programmation végétative.

## Politiques publiques

Pour plus de visibilité sur les liens entre les projets ADT et les politiques, plans et programmes, les projets Tiers temps sont répartis sur deux graphiques (Figures 25 et 26). Tous les projets agroécologiques entre dans les plans Enseigner à produire autrement 1 ou 2. Ils investissent les différents programmes pour répondre aux politiques publiques agricoles et environnementales. Seul Opunohu ne s'y positionne pas, inscrit dans les directives du gouvernement polynésien, en réalité très proches d'EPA.

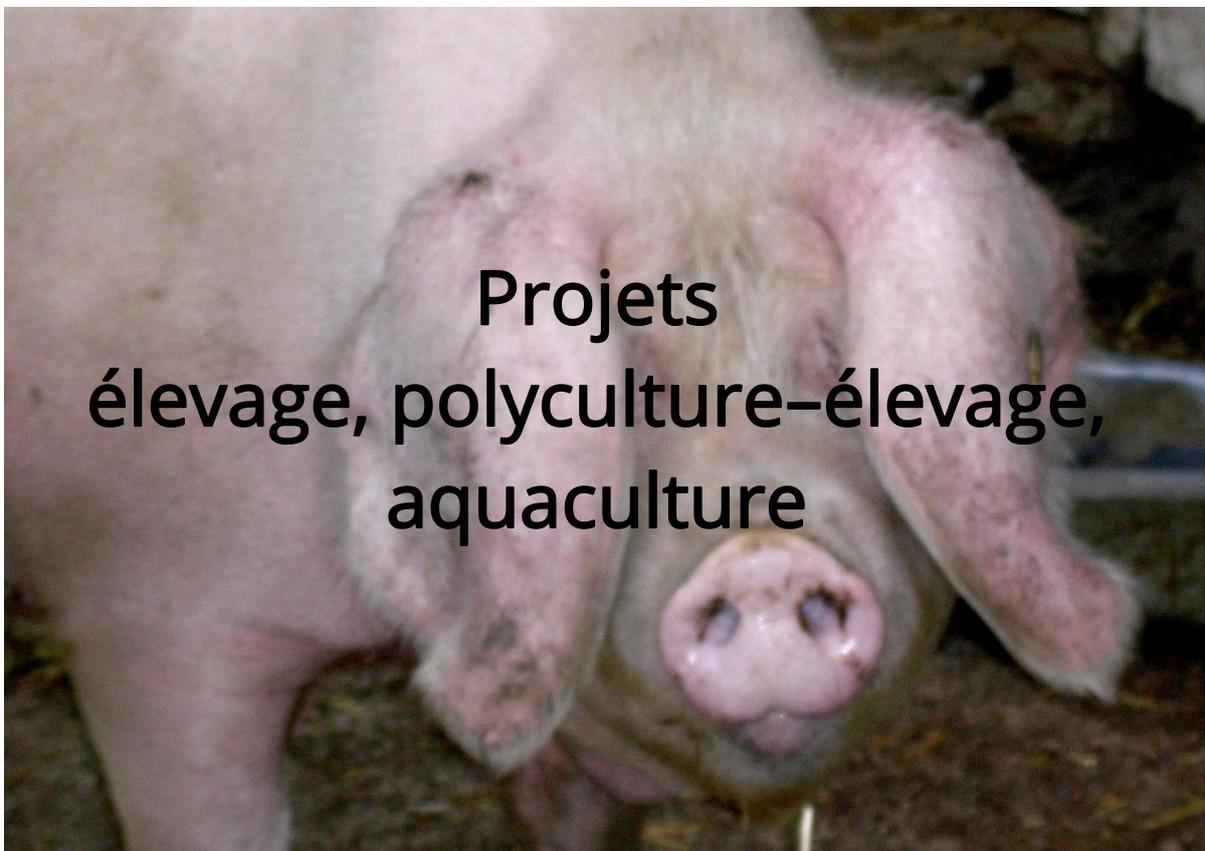


Figures 14 et 15 : Répartition des projets APA en fonction des politiques publiques, plans et programmes indiqués dans les dossiers.

# ETS

Elevage

## territoire et société



Projets  
élevage, polyculture-élevage,  
aquaculture

# ETS Elevage, territoire et société

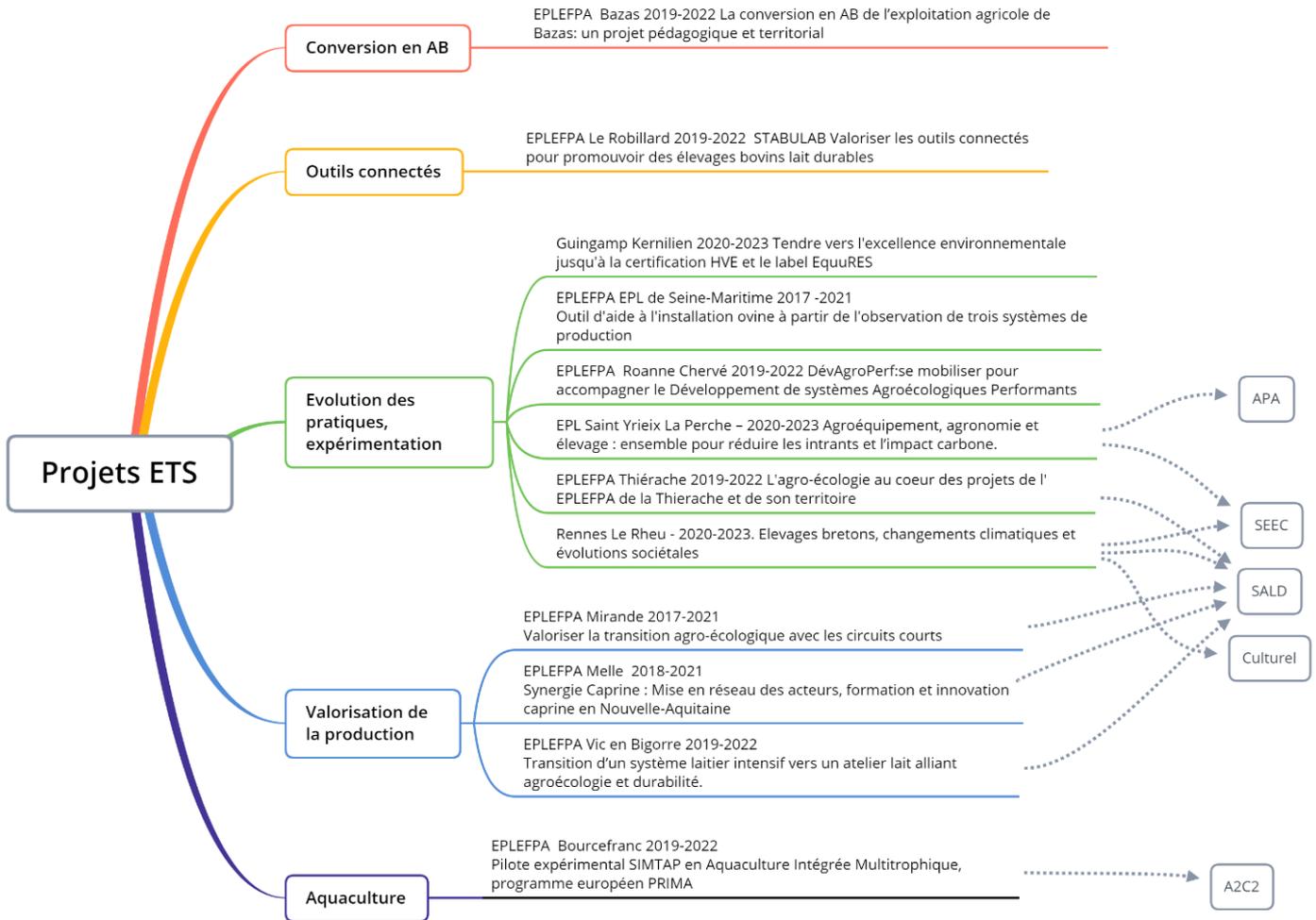


Figure 16 : Répartition des projets ETS selon leur dimension dominante

Les douze projets autour de l'élevage portent tous sur les transitions agroécologiques. Mais ils n'en sont pas au même niveau. **Bazas** entame sa transition par une conversion agroécologique avec l'appui d'un Tiers temps, alors que d'autres exploitations confortent leur système, expérimentent et diffusent les résultats (ex : **Roanne, St-Yrieix la Perche, Guingamp, Rennes**) ou encore travaillent sur la mise en réseaux de professionnels comme à **Melle** et **Mirande**. Les projets ETS sont nombreux à développer une autre dimension telle que SALD ou SEEC.

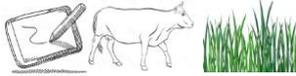
## Objectifs et types d'action

Plusieurs projets Tiers temps sur l'élevage ont comme objectifs d'expérimenter et de produire des références technico économiques, bases de formation pour les apprenants et les professionnels.



Les Tiers temps de **Vic-en-Bigorre** et de **Bazas** accompagnent la conversion de leurs exploitations agricoles, en intégrant la valorisation des produits par les circuits courts. **Vic-en-Bigorre** travaille la dimension paysagère et forestière et **Bazas** étudie la conversion de l'exploitation en Bio, inventorie des innovations disponibles et apprécie leur opportunité par rapport à un système polyculture élevage à dominante O2.

Le Tiers temps de **l'EPLEFPA du Robillard** est axé sur l'expérimentation de nouveaux outils connectés pour un système polyculture élevage à dominante herbagère (suivi des animaux, de l'herbe, des cultures).



L'EPLEFPA de **Seine-Maritime** a comme objectif de suivre techniquement différents troupeaux ovins (semi-bergerie, éco-pâturage, agriculture biologique) pour créer des modèles économiques servant d'outils d'aide à l'installation pour de futurs producteurs ovins.



L'exploitation de **Melle** cherche à valoriser son élevage caprin et développer la transformation fromagère. Le projet doit aussi servir à animer le réseau « synergie caprine ».



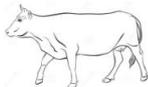
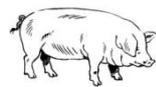
L'EPL de **Roanne Chervé** affirme la volonté de faire évoluer l'exploitation agricole vers un système d'élevage agroécologique et de faire tendre le système vers l'efficacité et une meilleure considération sur le territoire. Cela passe par la mise en place d'expérimentations sur les ateliers d'élevage et sur la conduite des cultures ainsi que sur la commercialisation des produits. Le passage de l'élevage porcin en Bio et un pâturage tournant dynamique sont à l'étude,



L'exploitation de **la Thiérache** développe de nombreuses actions menées en lien avec l'agro-écologie. Le Tiers temps doit donner du sens en coordonnant les équipes et en animant la mise en œuvre des nouveaux projets dont une réflexion autour de la porcherie (race, bâtiments, technologies, aliments) et une meilleure valorisation de la viande au travers du circuit court, un nouveau mode de pâturage pour l'atelier laitier, le suivi de biodiversité, l'entretien des haies et des vergers et la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).



L'EPL de **Guingamp Kernilien** porte sa réflexion sur la certification HVE, un système qualité ISO 140001 de son exploitation et sur le label EquuRES pour son centre équestre. Pour les équins, c'est la seule démarche nationale de qualité environnementale et bien-être de l'animal reconnu par un label.

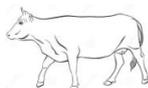


**Rennes** interroge la place de l'élevage breton dans le changement climatique et les émissions des gaz à effet de serre ainsi que les solutions qu'il peut apporter. Le Tiers temps approfondit les questions de performances agronomiques, énergie et changement climatique dans un contexte de choix alimentaire avec les apprenants et les partenaires.



Suite à un appel d'offre européen, l'EPL de **Bourcefranc** met en place des expérimentations sur un système d'élevage multitrophique (poissons, filtreurs, crustacés, polychètes, micro et macro algues). L'objectif étant de se passer de l'apport de protéines et huiles issues de la pêche minière dans l'aliment, ainsi que de minimiser l'utilisation d'eau et d'énergie. Le Tiers temps coordonne les expérimentations et fait le lien avec les autres pays européens impliqués dans ce projet.

Deux autres projets ont une dimension élevage.



Si **Mirande** (SALD, 2017-2021) a des objectifs principalement tournés sur la commercialisation en circuits courts de produits « haute qualité » (porcs AOC, bovins et palmipèdes), le projet a permis de fédérer les éleveurs de la race bovine Mirandaise intéressés par la création d'une marque commerciale.



Le projet de **la Guyane** (APA, 2020-2023) travaille sur les données technico-économiques de ses cultures et de son élevage porcin. Les étudiants ont réalisé la première année une vidéo sur le thème du bien-être animal. L'établissement est impliqué dans un projet de co-habitation des élevages et des félins.

## Politiques publiques

La figure17 montre bien la complexité des projets ADT autour de l'élevage. Tous correspondent au plan Enseigner à produire autrement, avec deux entrées principales : Ecoantibio et la valorisation de l'herbe et l'autonomie fourragère. Mais on voit que ces projets sont systémiques, de la production de l'alimentation animale (Ecofito, pâturage), à la valorisation des produits carnés ou laitiers et à la prise en compte de l'environnement (biodiversité, agro-foresterie).

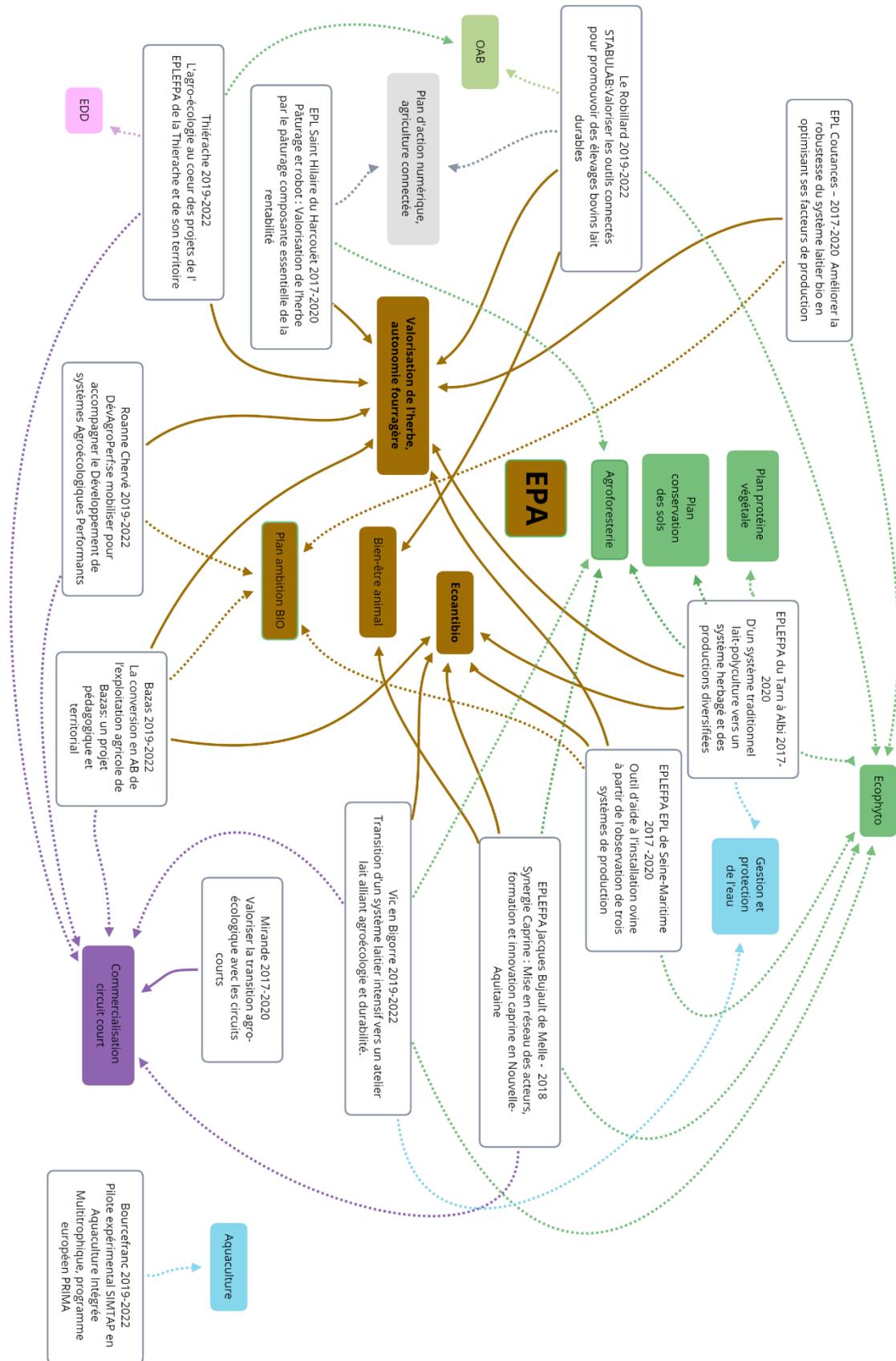


Figure 17 : Répartition des projets ETS en fonction des politiques publiques, plans et programmes indiqués dans les dossiers.

# SEEC

## Sol, eau, énergie, climat



# SEEC

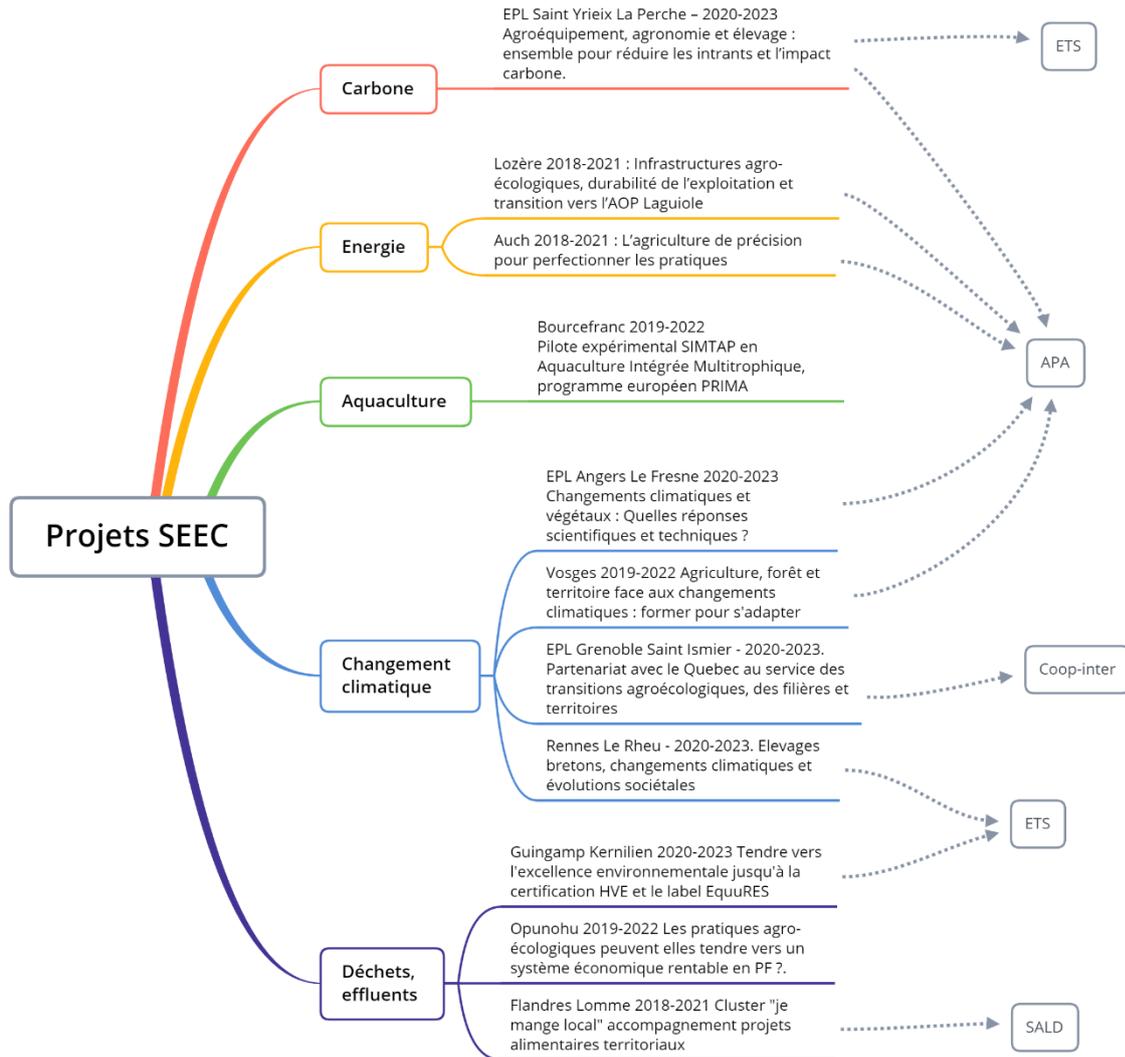


Figure 18 : Répartition des projets SEEC selon leur dimension dominante

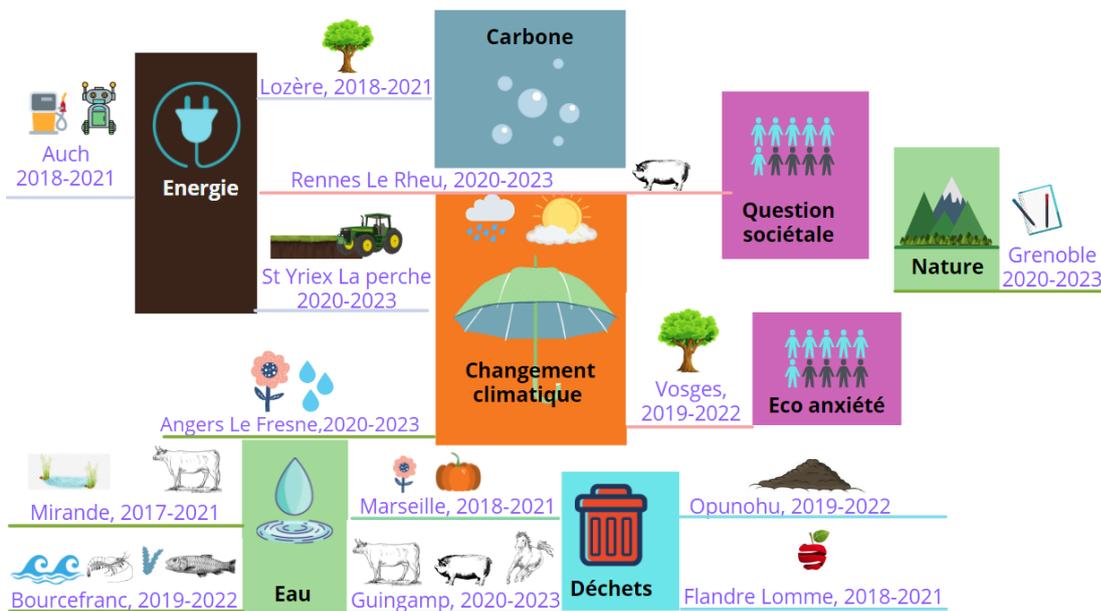


Figure 19 : Représentation des projets par thématiques SEEC

## Objectifs et types d'actions

Les projets sont classés selon leur entrée principale pour une meilleure visibilité malgré les interactions entre les problématiques liées au changement climatique, l'eau, l'énergie et le sol. Si quelques projets sont classés directement sous le thème général SEEC, ils sont nombreux à en développer une dimension.

### Le Carbone



**St-Yrieix-La-Perche** cherche à répondre à la profession sur le manque de données contextualisées localement sur l'influence des solutions technologiques des agroéquipements. Le Tiers temps permet de mesurer les impacts des différentes pratiques et de matériels sur le bilan carbone dont la consommation des énergies fossiles et l'utilisation d'intrants.



**Rennes** interroge la place de l'élevage breton au changement climatique à l'émission des gaz à effet de serre et sur les solutions qu'elle peut apporter.

### Energie : réduction de la consommation, production



L'agriculture de précision est la voie expérimentée par l'EPLFPA d'**Auch**, avec comme objectif d'améliorer les produits de récolte en consommant le moins possible d'énergie et d'intrants (engrais, phytosanitaires, eau) que ce soit en agriculture biologique ou conventionnelle. Il s'agit d'optimiser la gestion d'une parcelle d'un point de vue agronomique et ajuster les pratiques culturales pour se rapprocher au mieux des besoins de la plante tout en s'adaptant à des écosystèmes complexes, la biodiversité, les types de sols différents même intra parcellaire...



Par une analyse-action de type Efficience-Substitution-Re-conception, parmi les impacts attendus du plan de gestion des IAE (majoritairement des haies et bosquets) de l'EPLFPA de **la Lozère**, se trouvent l'amélioration de l'autonomie de l'exploitation agricole en bois et l'amélioration de la gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique (chapitre APA).

### Eau / effluents / Déchets



Suite à un appel d'offre européen, l'**EPL de Bourcefranc** met en place des expérimentations sur un système d'élevage multitrophique (poissons, filtreurs, crustacés, polychètes, micro et macro algues). L'objectif étant de se passer de l'apport de protéines et huiles issues de la pêche miniotière dans l'aliment, ainsi que de minimiser l'utilisation d'eau et d'énergie. Le Tiers temps coordonne les expérimentations et fait le lien avec les autres pays européens impliqués dans ce projet.

Grace à la création d'une « ferme pilote BIO » sur le site du lycée, l'EPEFPA d'**Opunohu** a mis en place une unité de compostage pour valoriser les effluents d'élevage porcin. Le Tiers temps en a fait une étude économique.

Le système d'agriculture urbaine « en bac de culture », mis en place à **Marseille**, est un prototype recyclant les déchets (aquaponie, compostage), récupérant l'eau et autonome en énergie (panneaux solaires)

La gestion des déchets est prise en compte dans les labels recherchés par **Guingamp**.

### Ressource en eau et changement climatique



L'exploitation horticole d'**Angers Le Fresne** et les professionnels du territoire font face au changement climatique, notamment au manque d'eau depuis plusieurs années. Pour répondre aux inquiétudes des professionnels et aux questionnements des apprenants, un programme de recherche utilise l'équipement de l'EPL pour évaluer l'existence d'une mémorisation de stress hydriques et sa transmission par programmation végétative. Des apprenants sont impliqués dans les expérimentations, pendant que d'autres réalisent une enquête sociologique sur l'eau auprès des professionnels. Des journées du développement durable doivent mettre en valeur tous ces travaux.



**Mirande** propose des chantiers participatifs de protection des zones humides pour les classes de troisième, quatrième et de seconde professionnelle. Les interventions de professionnels sur l'environnement ont sensibilisé ces trois classes sur les enjeux de l'utilisation de l'eau et de la protection des milieux humides ainsi que la faune et la flore associées.

### Education face au changement climatique

Le projet Tiers temps des **Vosges-Mirecourt** valorise auprès des apprenants les travaux réalisés dans différents programmes sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'objectif est de créer des enseignables et transférables et agir avec les éco-délégués face à la crainte du futur qui se répand chez les apprenants. Ce

projet Tiers-temps fait le lien entre les actions passées, en cours et émergentes autour d'une question commune "Agriculture, Forêt, Alimentation et territoires face aux changements climatiques".

**Mais aussi ...**

Le réseau normand des éco-responsables (**Alençon Sées**) a été présenté aux rencontres du développement durable autour du thème du changement climatique. **Roanne-Chervé** met en place des initiatives pédagogiques pour sensibiliser les apprenants au changement climatique et l'a valorisé dans un article.

On peut ajouter **Grenoble** qui propose en coopération avec le Québec des formations sur le milieu naturel et la montagne.

L'arbre et la haie sont au cœur du projet de **Coutances** pour leur rôle dans la lutte contre le changement climatique. Les expérimentations sont le support éducatif et pédagogiques sur cette thématique, sur le bilan carbone et sur la valorisation énergétique.

Les projets expérimentaux d'agricultures urbaines de **Marseille**, en plus de produire localement, a comme objectif de créer des zones de verdure en milieu urbain et lutter contre les îlots de chaleur.

La transition agroécologique de l'exploitation de **Vic-en-Bigorre** passa par de nombreuses réflexions et actions autour de cultures à faible émission de carbone, d'épandage de digestat de méthanisation, de la gestion de l'eau...

**Politiques publiques**

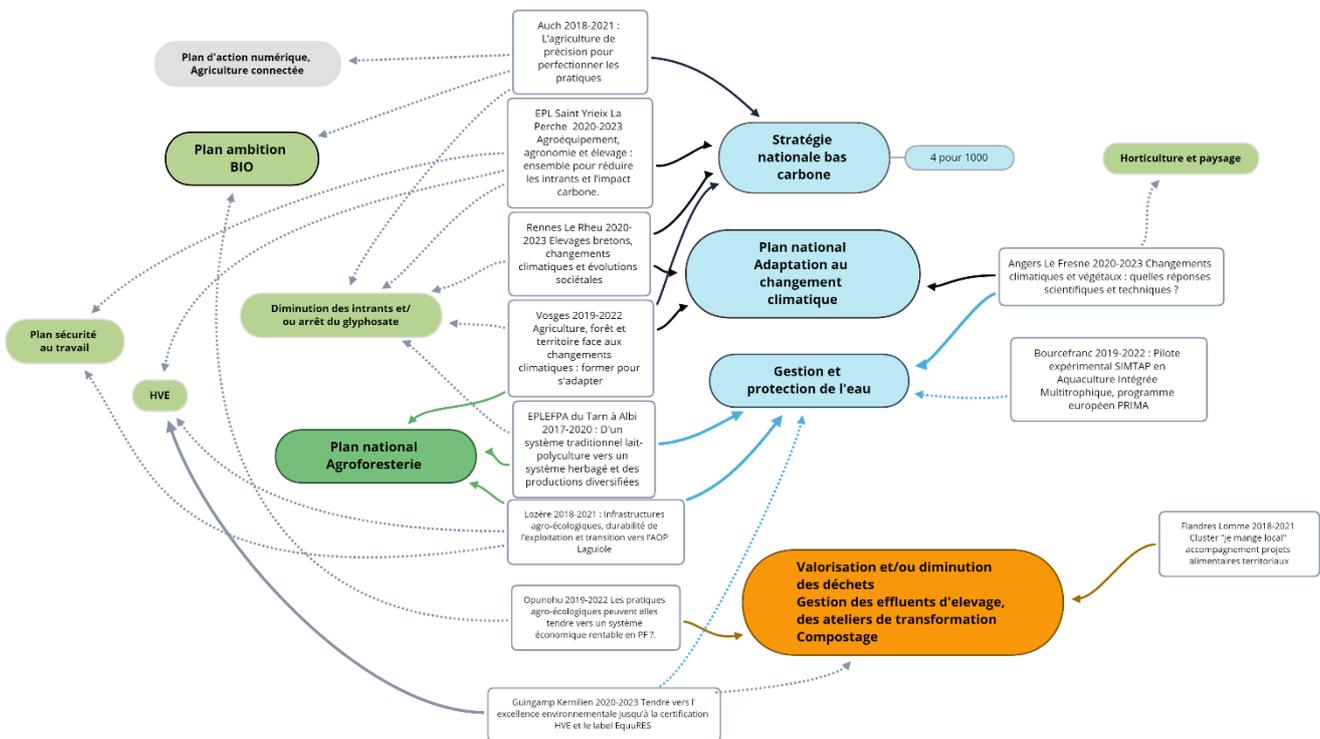


Figure 20 : Rattachement des projets aux principales politiques, plans et programmes indiqués dans les dossiers SEEC

La figure 20 montre bien les interactions entre les différents plans et politiques sur les sujets des transitions climatiques, du carbone, de l'eau, etc.

# Lien entre projets Tiers temps et autres dispositifs

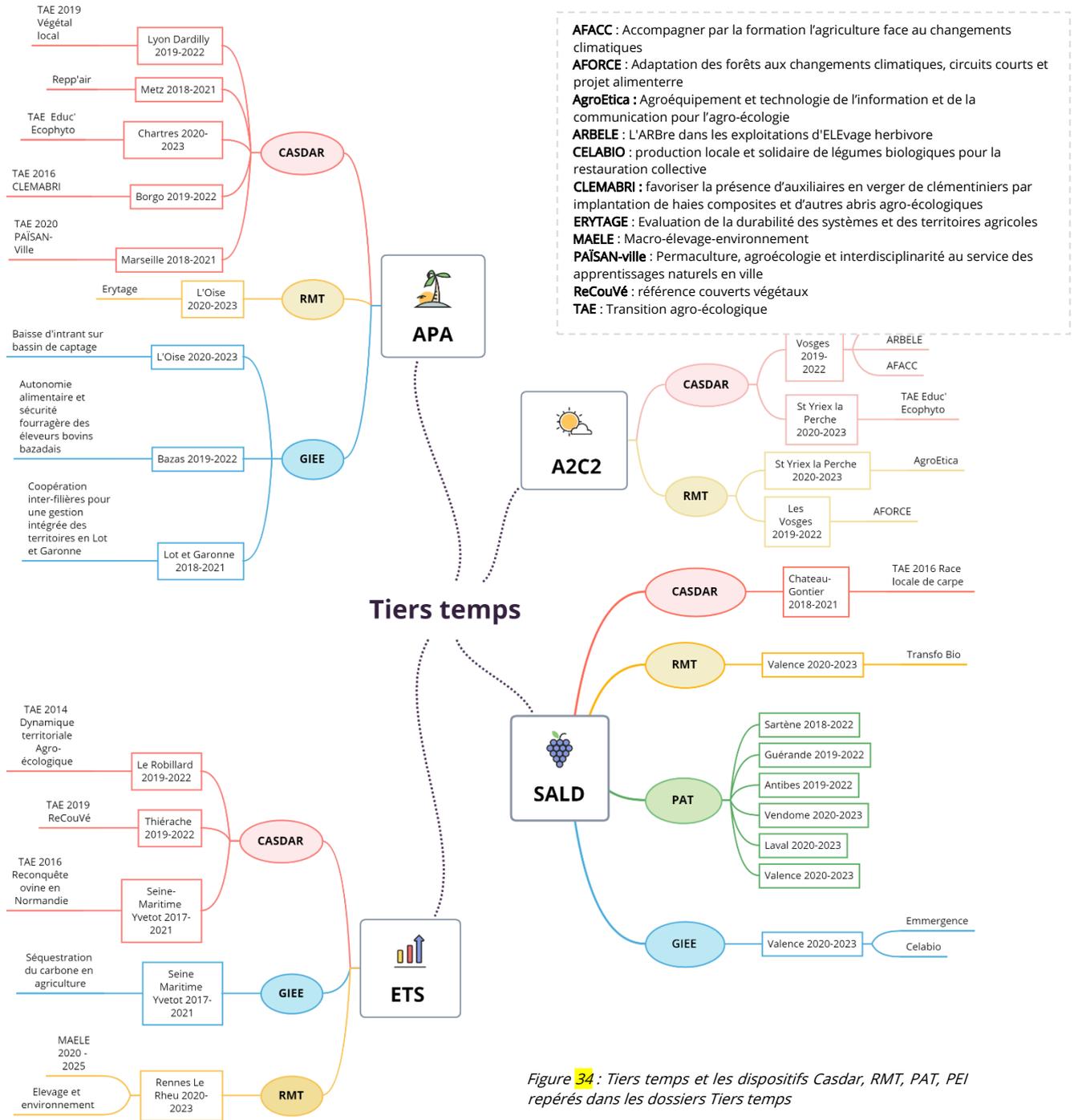


Figure 34 : Tiers temps et les dispositifs Casdar, RMT, PAT, PEI repérés dans les dossiers Tiers temps

La décharge Tiers temps est un des moyens facilitant la participation à d'autres dispositifs de la transition agroécologique.

# Remarques et perspectives

La tentative de classer les projets Tiers temps s'est révélée parfois délicate par la richesse de certains projets. Ceux-ci par leur approche systémique se trouvent à l'intersection des transitions agro-écologiques en travaillant aussi bien sur l'élevage, les cultures, les infrastructures écologiques, l'alimentation et la commercialisation en circuit court, tout en ayant une approche culturelle. Avec des objectifs aussi ambitieux, le Tiers temps doit avoir un rôle de coordinateur et de mise en cohérence des actions portées par les équipes éducatives.

**Difficulté de la fonction :** Une des difficultés des missions ADT, est la multitude des fonctions que doit assurer l'enseignant qui bénéficie de la décharge de temps : animateur, coordinateur, technicien, pédagogue, communicant, parfois expert.... L'enseignant Tiers temps « multi-tâches » doit développer de nombreux talents ! Le travail en équipe est primordial pour faire face et adapter au mieux les objectifs à atteindre, sachant que toutes les actions ne pourront pas aboutir.

**Difficultés d'organisation :** Les difficultés rencontrées concernent la synchronisation très chronophage entre tiers temps et métier d'enseignement. L'organisation (où commencer, prioriser), la recherche de moyens et le montage administratif ne sont pas évidents pour tous et l'attente des dotations incertaines est source de stress. Les tâches sont très diverses et mobilisent des compétences qu'il n'est pas toujours facile de trouver dans les équipes.

**Difficulté de fonctionnement :** Les projets innovants amènent une prise de risque plus ou moins importante. Selon les projets, les difficultés rencontrées sont d'ordre techniques (approvisionnement en fourniture ou matériel, mise en œuvre, suivi rigoureux, météo...) et relationnels quand les collègues, partenaires ou les apprenants sont dubitatifs, réticents voir hostiles. Les principales difficultés sont le manque de disponibilité et de mobilisation régulière des équipes pédagogiques.

**Difficultés liées au contexte :** Le contexte territorial peut être le facteur d'une longue mise en route s'il faut se faire connaître, réseauter, mobiliser avant de pouvoir structurer le projet. Un des points régulièrement invoqué est le turnover dans les postes clés du projet. L'étendue géographique peut freiner la cohésion d'un réseau.

La crise sanitaire avec ses confinements-déconfinements et autres restrictions n'a pas permis un déroulement serein des projets dans leur dimension pédagogique, d'animation du territoire et de recherche et développement. Malgré cela, les porteurs de projet ont fait preuve d'adaptation et font tout de même avancer les projets.

Si tous les rapports donnent une suite aux projets - poursuivre ce qui n'a pas été terminé, donner une dimension plus importante (élargir le nombre d'expérimentation, toucher plus d'apprenants...), ou bien rebondir sur un nouveau projet - un certain nombre ne se positionne pas sur les moyens de cette continuité. Quand la perspective est de généraliser l'utilisation ou l'application des moyens et méthodes créés et les incorporer au fonctionnement de l'établissement, de nouveaux moyens ne sont pas forcément utiles. Les autres recherchent des moyens humains (embauche, demande de décharge) ou financiers. La crise sanitaire a eu un impact sur les projets arrivant à terme, et a perturbé la finalisation (communication, derniers résultats non recueillis et non traités et donc non diffusés).

La communication reste un des points à améliorer dans la plupart des projets.

# Index

Région	Etablissement	Année	pages
Auvergne-Rhône-Alpes	EPL Roanne Chervé	2019	10, 34, 35, 40
	EPL Chambéry La Motte Servolex	2019	11, 20, 21, 22, 26, 31
	EPLFPA du Bourbonnais à Moulins	2019	11, 20, 21, 22
	EPL Brioude Bonnefont	2019	16, 17, 18, 26
	EPL de Lyon	2019	10, 16, 17, 25, 26, 41
	EPLFPA d'Yssingeaux	2018	10, 28, 29, 30, 32
	EPLFPA de Grenoble St Ismier	2020	11, 20, 21, 22, 28, 31, 38, 40
	EPLFPA de Valence	2020	10, 24, 25, 26, 41
Bourgogne-Franche-Comté	EPLFPA de Etang sur Arroux	2019	10, 28, 29, 30, 31, 32
	EPLFPA de Nevers Cosne Plagny	2019	11, 20, 21, 22
	EPLFPA de Fontaines Sud Bourgogne	2019	10, 16, 17, 18
	EPL Mâcon Davayé	2018	11, 16, 17, 18
	EPL Vesoul	2018	11, 20, 21, 22, 28, 29, 31, 32
	EPL de Beaune	2020	10, 21, 28, 31, 32
	EPL de Besançon	2020	10, 16, 17, 18, 29, 30, 31, 32
Bretagne	EPL de Pontivy	2019	10, 24, 25, 26
	EPL de Guingamp	2020	10, 34, 35, 36, 38, 39, 40
	EPLFPA de Rennes	2020	10, 16, 18, 25, 26, 34, 35, 39
	EPL de St Jean Brevelay	2020	10, 21, 28, 29, 31, 32
Centre Val de Loire	EPL Châteauroux	2019	11, 20, 21, 22
	EPL Chartres	2020	10, 16, 18, 19, 28, 29, 32
	EPL Vendôme	2020	10, 24, 25, 26, 41
Corse	EPL Borgo	2019	10, 28, 29, 30, 32, 41
	EPL Sartène	2018	10, 14, 16, 17, 18, 24, 25, 26
Grand-Est	EPL des Vosges	2019	10, 28, 29, 32, 38, 39, 40, 41
	EPL Metz Courcelles Chaussy	2018	10, 28, 29, 32, 41
	EPLFPA de Rouffach-Wintzenheim	2020	10, 24, 25, 26
Guyane	EPL de Guyane	2020	10, 28, 29, 31, 32, 35
Haut de France	EPL de la Thiérache	2019	10, 25, 26, 34, 35, 36, 41
	EPLFPA des Flandres - Lomme	2018	10, 14, 16, 17, 18, 24, 25, 26
	EPL de l'Oise	2020	10, 28, 29, 32, 41
Île-de-France	EPL La Bretonnière	2018	10, 13, 24, 26
La Réunion	EPL Saint Paul	2018	10, 14, 29
	EPL de St Joseph	2019	11, 16, 17, 18
Martinique	EPL Croix Rival	2018	10, 14, 25, 28, 29, 31, 32
Mayotte	EPN de Mayotte	2019	11, 16, 17, 18
Normandie	EPL d'Alençon - Sées	2019	11, 16, 17, 18, 40
	EPL Le Robillard	2019	10, 34, 36
	EPL Coutances	2019	10, 28, 29, 30, 32, 40
	EPL Coutances	2018	10, 28, 29, 31, 32
	EPL de Seine-Maritime	2018	10, 28, 29
	EPL de Seine-Maritime	2017	10, 14, 17, 31, 32, 36, 41
	ELP St Lô Thère	2017	11, 20, 21, 22
Nouvelle Aquitaine	EPL Bazas	2019	10, 34, 36
	EPL Bourcefranc	2019	10, 34, 35, 36, 38, 39, 40
	EPLFPA Jacques Bujault de Melle	2019	11, 16, 17
	EPLFPA Jacques Bujault de Melle	2018	10, 14, 25, 34, 35, 36
	EPLFPA du Lot et Garonne	2018	10, 14, 28, 29, 32, 41
	EPLFPA de Limoges et du Nord Haute Vienne	2018	11, 16, 17, 18
Occitanie	EPL Vic en Bigorre	2019	10, 25, 34, 40
	EPL Castelnaudary	2019	11, 20, 21, 22
	EPL Auch	2018	10, 28, 29, 31, 38, 39, 40
	EPLFPA de la Lozère	2018	10, 14, 28, 29, 30, 32, 38, 39, 40
	EPL Mirande	2017	10, 13, 14, 24, 25, 34, 35, 38, 39
	EPL Carcassonne	2020	11, 16, 17, 18
	EPL Castelnau Le Lez	2020	11, 20, 21, 22
	EPL de l'Hérault	2020	10, 28, 29, 30, 31, 32
Pays de la Loire	LPA Guérande	2019	10, 24, 26, 41
	EPL Château Gontier	2018	10, 24, 26, 41
	EPL Laval	2020	10, 24, 25, 26, 41
	EPLFPA Angers Le Fresne	2020	10, 28, 31, 32, 38, 39, 40
Polynésie Française	LPA Opunohu	2019	10, 28, 31, 32, 38, 39, 40
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Antibes	2019	10, 24, 25, 26
	EPL Orange	2018	11, 20, 21, 22, 28, 31, 32
	EPLFPA Aix Valabre Marseille	2018	10, 14, 28, 29, 30, 38, 39, 40, 41
	EPL Carpentras	2020	10, 16, 17, 28, 29, 30, 32

# Sigles et acronymes

AB : Agriculture biologique

ACCESA : Attestation de capacité à la conduite des engins en sécurité en agriculture

ADT : Animation et développement des territoires

AP : Aménagement paysager

APA : Arbre, paysages, agricultures

AOP : Appellation d'origine protégée

A2C2 : Atténuation et adaptation au changement climatique

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

BAEVS : Bureau de l'Action Educative et de la Vie Scolaire

BDAPI : Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation (Ministère de l'Agriculture)

BRECI : Bureau des relations européennes et de la coopération internationale

BTS : Brevet technicien supérieur

CASDAR : Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles

COFIL : Comité de pilotage

DRAAF : Direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt

EDD : Education au développement durable

EPA : Enseigner à produire autrement

EPLEA : Établissement public local d'enseignement agricole

EPLEFPA : Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

ESC : Education socio-culturelle

ETS : Elevages, territoires et société

GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

GPN : Gestion et protection de la nature

HVE : Haute valeur environnementale

IAE : Infrastructure agro-écologique

JPO : Journée portes ouvertes

OAB : Observatoire agricole de la biodiversité

PAT : Projet alimentaire territorial

PIC : Projet d'initiative et de communication

PNA : Programme national pour l'alimentation

PVC : Point de vente collectif

R&D : Recherche et développement

RMT : Réseau mixte technologique

SALD : Système alimentaire local et durable

SIL : Spécialisation d'initiative locale

SEEC : Sol, eau, énergie, climat

TVB : Trame verte et bleue

# Annexe 1 : Evolution du nombre de projets ADT

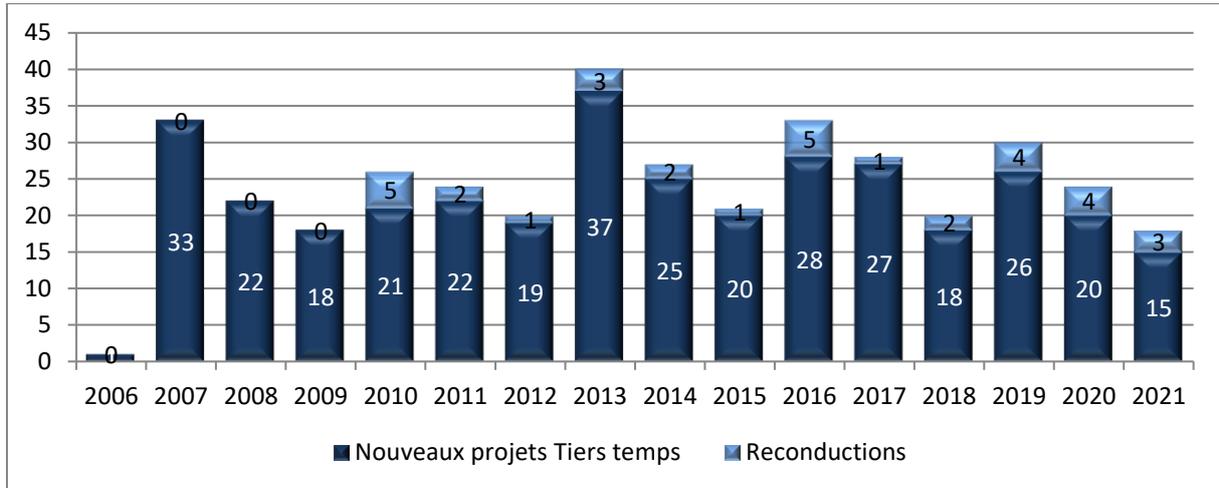


Figure 1 : Nombre de Tiers temps sélectionnés, à la suite de l'appel à projet annuel

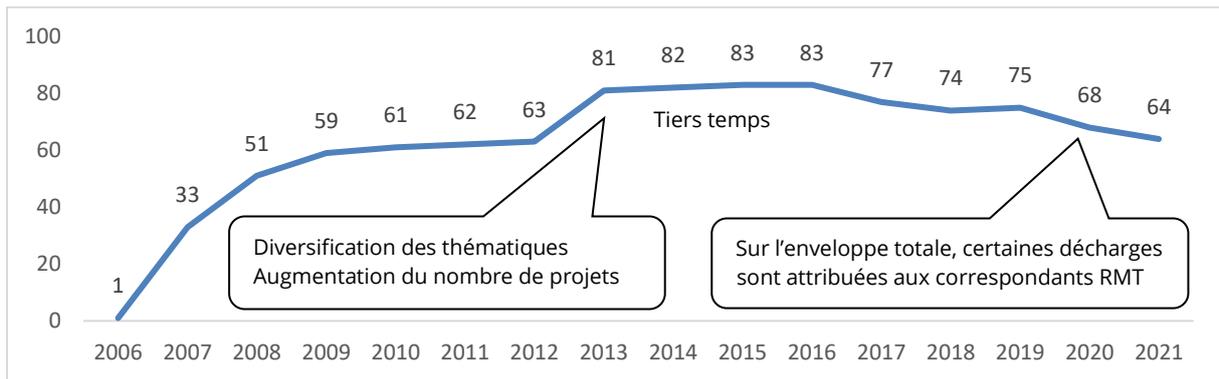


Figure 2 : Nombre de Tiers temps en cours par année

Depuis son origine (2006-2021), le dispositif a permis la sélection de 74 projets d'animation et de développement des territoires portés par des chefs de projet de partenariat.

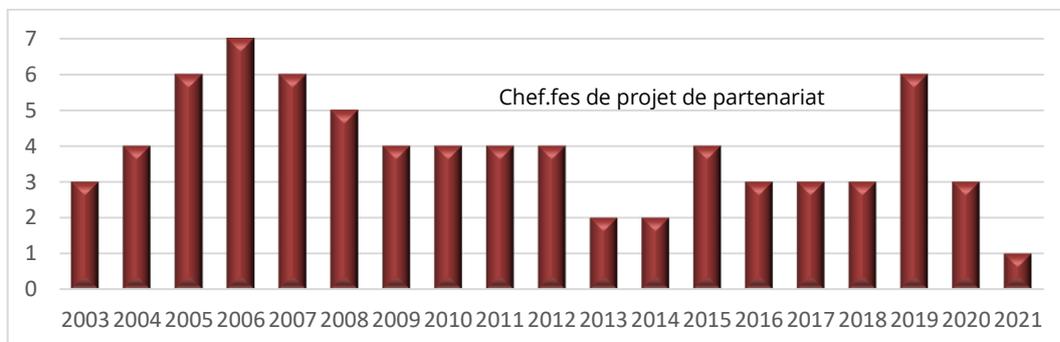
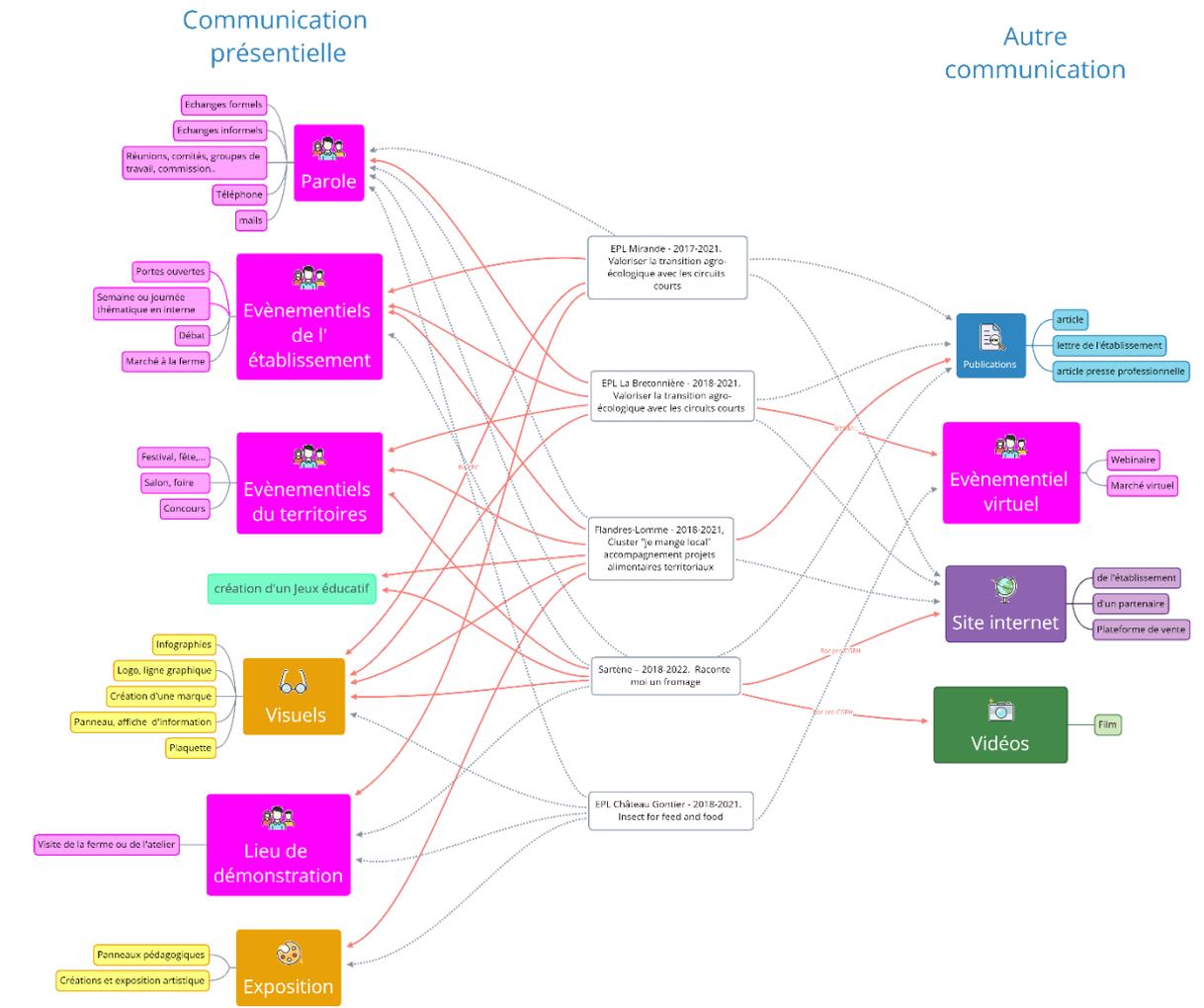


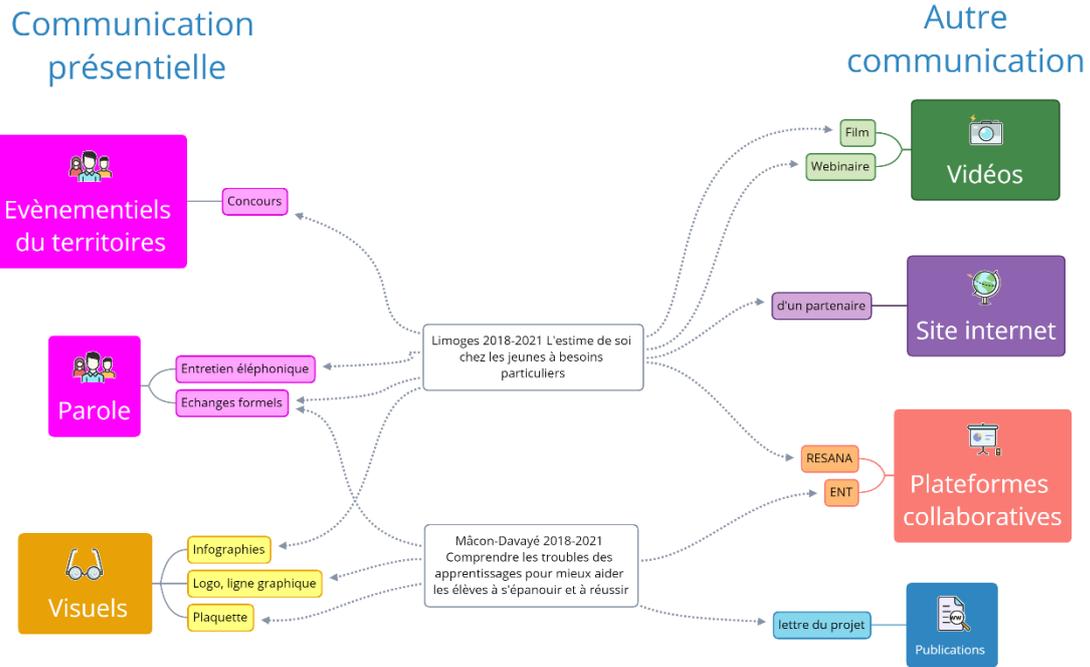
Figure 3 : Nombre de Chef.fes de projet de partenariat sélectionnés à la suite de l'appel à projet annuel

# Annexe 2 : Moyens de communication des projets Tiers temps pendant leurs trois années

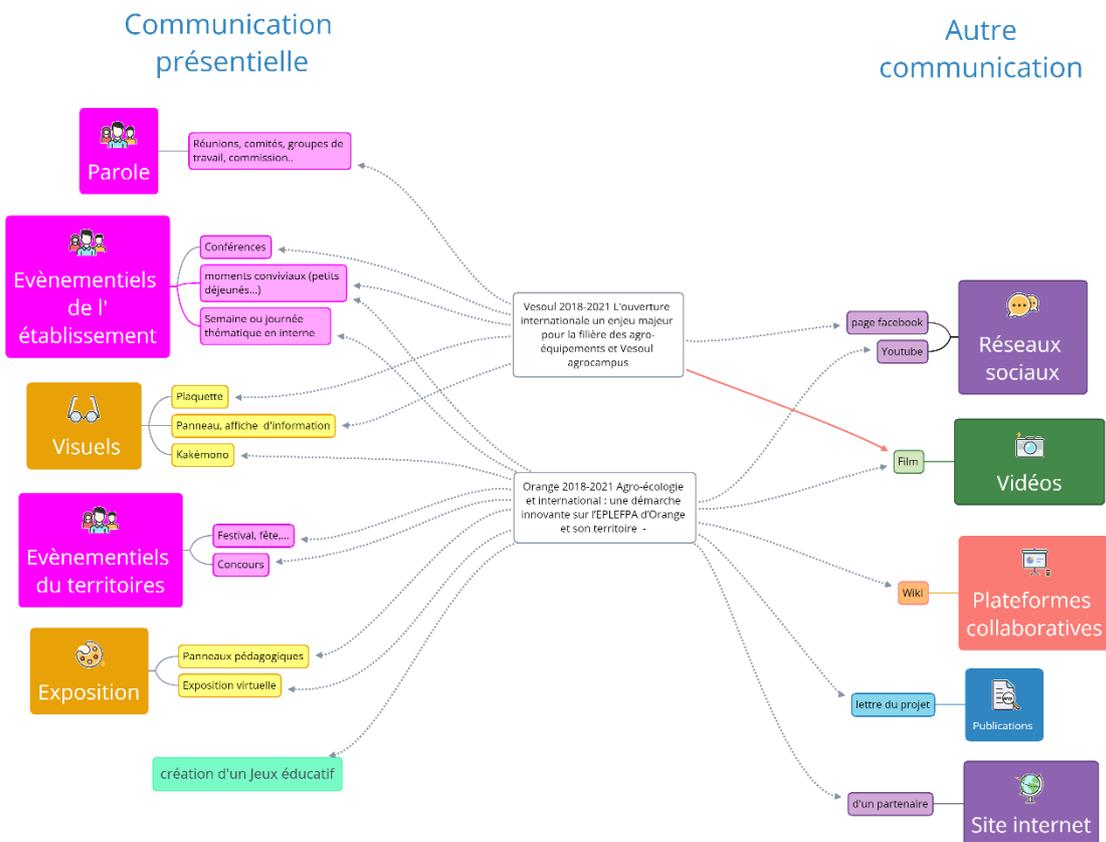


Moyens de communication des projets SALD pendant leurs trois années de Tiers temps

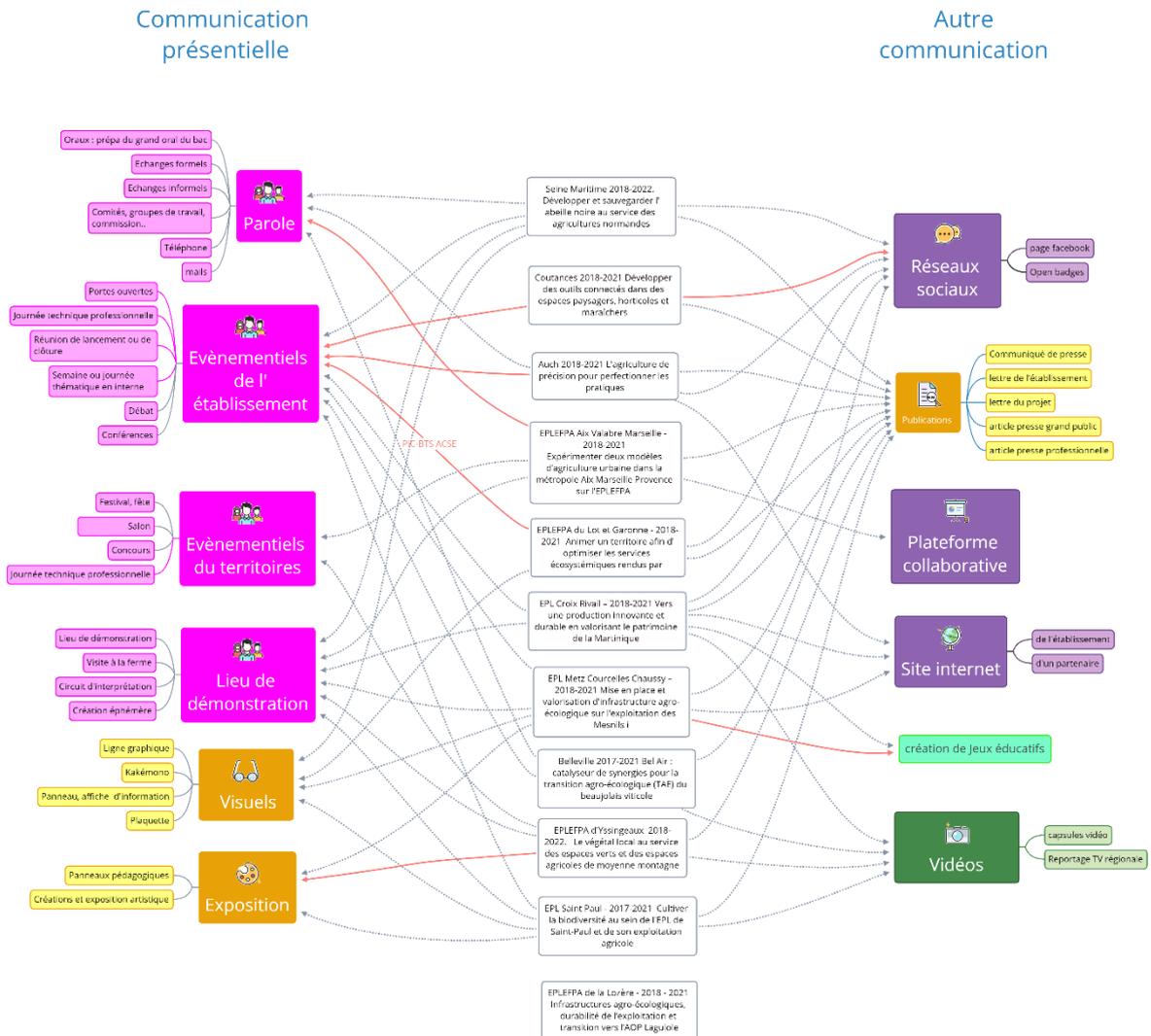
Moyens de communication des projets éducatifs pendant leurs trois années de Tiers temps



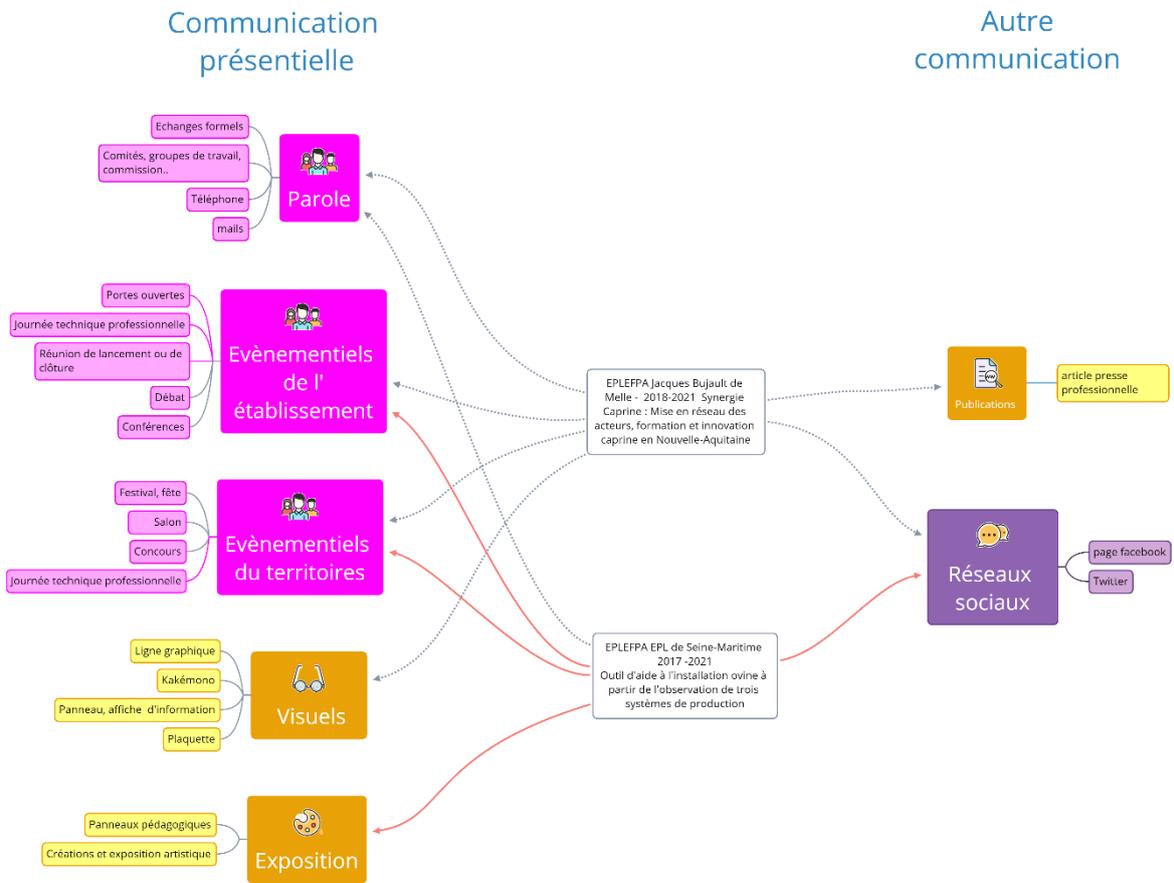
Moyens de communication des projets CoopInter pendant leurs trois années de Tiers temps



### Moyens de communication des projets APA pendant leurs trois années de Tiers temps



### Moyens de communication des projets ETS pendant leurs trois années de Tiers temps



Remerciements :  
Julien Clément pour l'autorisation d'utilisation de ses images  
Florence Duyck pour la relecture

#### Copyright

Page de couvertures, page 15 et page 19: EPLEFPA de Chartres la Saussay, J. Clément  
Pages 23, 27, 33, 37 : M-S Auffret  
Cartes graphiques et schémas (sauf indication) : M-S Auffret